

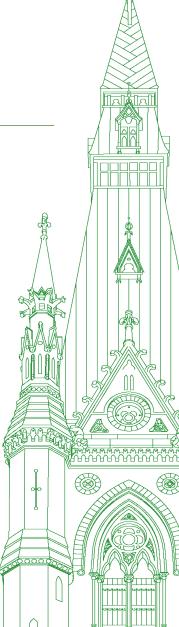
43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 020

Le mercredi 10 juin 2020



Président : L'honorable Anthony Rota

Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le mercredi 10 juin 2020

(1200)

[Traduction]

Le président (L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la 20^e réunion du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19.

[Traduction]

Un bref rappel à tous les députés qu'afin de pouvoir éviter des problèmes de son, les membres qui participent en personne ne devraient pas se joindre à la vidéoconférence.

[Français]

À ceux qui participent par vidéoconférence, je voudrais rappeler que, lorsqu'ils parlent, ils doivent être sur le canal correspondant à la langue dans laquelle ils s'expriment.

[Traduction]

Comme à l'habitude, veuillez s'il vous plaît adresser vos remarques à la présidence.

[Français]

Nous passons aux annonces ministérielles.

[Traduction]

Je crois comprendre qu'il n'y a pas d'annonce ministérielle aujourd'hui; nous allons donc procéder.

[Français]

Nous allons maintenant procéder aux dépôts de documents.

[Traduction]

Je cède la parole à l'honorable ministre Blair.

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile): Monsieur le président, aujourd'hui, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le Rapport annuel de 2019 concernant les dispositions du régime de justification de l'application de la loi. Ce rapport porte sur le recours à certaines dispositions précises du régime de justification de l'application de la loi par la GRC, énoncées aux paragraphes 25(1) à 25(4) du Code criminel. Le rapport documente également la nature des enquêtes qui ont nécessité le recours à ces dispositions.

Le président: Au sujet du dépôt des documents, nous allons entendre le ministre Sajjan.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale): Monsieur le président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le Rapport d'étape sur le Plan d'action national du Canada pour la

mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

Le président: Nous allons maintenant procéder à la présentation de pétitions.

J'aimerais rappeler aux députés que les pétitions présentées pendant une réunion d'un comité spécial doivent déjà avoir été certifiées par le greffier des pétitions.

[Français]

Aux députés qui participent à la séance en personne, on demande de bien vouloir venir porter au bureau le certificat signé une fois que la pétition a été présentée.

[Traduction]

Allez-y, madame May.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le président, je présente deux pétitions, qui portent sur la protection de la nature.

La première est une pétition électronique, au sujet de la menace pour les pollinisateurs à l'échelle mondiale. Nous savons que les abeilles domestiques et d'autres pollinisateurs sont essentiels à la production alimentaire. Les pétitionnaires soulignent que la recherche mondiale montre que les pollinisateurs sont menacés, surtout par une catégorie de pesticides appelée les néonicotinoïdes. L'Union européenne a pris des mesures à cet égard. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'user d'un principe de précaution et de retirer les néonicotinoïdes au Canada afin de protéger nos pollinisateurs.

La deuxième pétition porte sur la menace continue qui plane sur les épaulards résidents du Sud. Cette baleine emblématique est chérie par les habitants de Saanich—Gulf Islands, de la côte de la Colombie-Britannique et du Canada. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de prendre des mesures supplémentaires pour aider la population d'épaulards résidents du Sud, qui continue à décliner, notamment par l'entremise des zones de sécurité interdites aux bateaux, des restrictions accrues relatives à l'observation des baleines afin de les protéger des gens qui voudraient les observer de trop près, en d'un régime d'application de la loi plus crédible pour appuyer ces mesures et garder l'épaulard résident du Sud dans nos eaux plutôt que sur la liste des espèces disparues.

• (1205)

Le président: La parole est maintenant à M. Genuis.

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, depuis plus de 10 ans, les députés de divers partis tentent d'adopter une loi pour lutter contre l'horrible pratique du prélèvement forcé et du trafic d'organes.

Irwin Cotler, Borys Wrzesnewskyj, la sénatrice Salma Ataullahjan et moi-même avons tous proposé des projets de loi à cet égard.

Les pétitionnaires veulent que la Chambre appuie le projet de loi S-204, qui rendrait coupable d'une infraction criminelle une personne qui se rendrait à l'étranger pour recevoir un organe sans qu'il y ait eu consentement. Je sais que les pétitionnaires voudraient que j'ajoute qu'en raison de l'urgence de la question, le gouvernement pourrait songer à présenter un projet de loi émanant du gouvernement, qui accélérerait le processus.

Le président: La parole est maintenant à M. Cannings.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le président, je présente aujourd'hui une pétition signée par les citoyens canadiens à l'appui de la motion M-1, qui a été déposée à la Chambre par mon collègue, le député de New Westminster—Burnaby, au sujet du New Deal vert. Ces citoyens soulignent que les changements climatiques se sont transformés en une crise climatique mondiale et que le Canada doit agir avec ambition et urgence.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'appuyer la motion M-1, un New Deal vert fait au Canada visant à prendre des mesures audacieuses et rapides pour une lutte au changement climatique équitable sur le plan social en vue de s'attaquer à l'urgence climatique et de lutter contre les inégalités socioéconomiques et raciales grandissantes, tout en mettant un terme aux subventions pour les combustibles fossiles, en fermant les paradis fiscaux à l'étranger et en aidant les travailleurs touchés par ces changements en créant des emplois syndiqués bien rémunérés pour une transition vers une économie propre et renouvelable.

Le président: La parole est maintenant à M. Johns.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le président, c'est un honneur et un privilège pour moi de présenter la pétition électronique n° 2577, parrainée par M. Chris Alemany de Port Alberni et signée par 5 183 pétitionnaires. Ils demandent au gouvernement du Canada de travailler rapidement avec tous les partis et en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour mettre en œuvre un système de revenu de base universel garanti, uniforme, national et viable pour tous les Canadiens.

La pétition arrive à un moment très opportun, presque un an jour pour jour depuis la fin de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui demandait également au gouvernement d'offrir un revenu annuel garanti viable à tous les Canadiens.

Qu'il s'agisse d'offrir un filet de sécurité pour passer à travers une pandémie mondiale, de sortir les enfants de la pauvreté ou de simplement pouvoir offrir un logement sécuritaire ou un moyen de transport à la population, il est temps pour le Canada de tenir cette conversation.

Le président: La parole est maintenant à M. Manly.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le président, c'est un honneur et un privilège de vous présenter une pétition au nom des habitants de Nanaimo—Ladysmith.

La population se préoccupe de l'extraction du gaz, de l'utilisation du méthane et de la détérioration connexe de l'atmosphère, et du changement climatique. Elle demande au gouvernement de s'engager à respecter la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et de répondre à l'appel lancé par la Commis-

sion de vérité et de réconciliation en cessant immédiatement la construction actuelle et future du projet de gazoduc côtier Gaslink sur le territoire Wet'suwet'en et en ordonnant à la GRC de démanteler sa zone d'exclusion et de se retirer. Elle demande également au gouvernement de prévoir des discussions de nation à nation entre les Wet'suwet'en et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux — nous sommes heureux de voir que ces discussions ont lieu et nous félicitons le gouvernement pour cet effort — et d'accorder la priorité à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Le président: Le prochain intervenant est M. Lamoureux.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le président, tout comme le Canada, la Guyane fait partie du Commonwealth, et de nombreux électeurs de Winnipeg-Nord se disent préoccupés par les élections présidentielles de mars dernier, qui sont remises en question. Il y a eu certains indicateurs positifs au cours des derniers jours, mais les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada — et à tous les députés du Parlement — de rester à l'affût de ce qui se passe à la Guyane. Dans la mesure du possible, les pétitionnaires demandent aux députés de se faire les défenseurs de la démocratie et de faire preuve de diligence pour appuyer le peuple de la Guyane et ses revendications.

• (1210)

Le président: Je tiens à rappeler aux députés d'être le plus concis possible lorsqu'ils présentent une pétition. Je remarque que les interventions sont de plus en plus longues et que nous avons tous tendance à les étirer.

Nous passons maintenant aux déclarations de députés.

M. Lefebvre fera la première déclaration.

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Monsieur le président, je souhaite seulement remercier les gens industrieux de Sudbury qui ont répondu à l'appel et ont uni leurs forces pour lutter contre la COVID-19. Je suis fier de tous les habitants de ma circonscription et de tous les Canadiens, notamment les premiers répondants, les bénévoles, les travailleurs des soins de santé et des services essentiels, les mineurs locaux, les agriculteurs et les producteurs maraîchers qui nourrissent nos familles, et les entreprises locales qui maintiennent le lien avec leur personnel.

Je salue également toutes nos innovations locales comme les masques ProStitch et King Sportswear; le désinfectant à mains de Crosscut Distillery; le travail de SNOLAB — récipiendaire du prix Nobel — sur les ventilateurs, qui a donné lieu à un contrat fédéral; l'investissement de 1 million de dollars de Vale Canada dans les capitaux de démarrage pour les petites entreprises qui élaborent des solutions de santé pour lutter contre la COVID-19; et bien d'autres.

[Français]

Nous sommes tous dans le même bateau, mais, ensemble, nous en sortirons solidaires.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Dalton.

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le président, Pitt Meadows est l'une des plus belles collectivités du Canada. Elle se situe entre le fleuve Fraser et la rivière Pitt, à l'ombre de la montagne Golden Ears. Une grande partie de la région est composée de terres agricoles, de terrains de golf, de parcs et de zones de conservation. Elle compte également le lac Pitt, qui fait partie des plus grands lacs à marée d'eau douce au monde. L'histoire de Pitt Meadows remonte à des milliers d'années, avec la Première Nation Katzie.

Dans les années 1900, des immigrants néerlandais ont asséché et endigué les marais, ce qui a donné lieu à des récoltes de canneberges et de bleuets exceptionnelles. Il est difficile de croire que cette collectivité se trouve tout près de Vancouver et qu'elle compte l'un des aéroports d'aviation générale les plus achalandés du pays. La fin de semaine dernière, la communauté s'est réunie pour célébrer la Fête de Pitt Meadows de manière un peu différente, en raison de la COVID. Dans un grand esprit communautaire, à partir de leur cour avant ou de leur balcon, des milliers d'habitants ont applaudi les premiers répondants et les travailleurs essentiels alors que nous paradions dans toute la ville.

Je suis heureux d'avoir élevé ma famille à cet endroit, d'y avoir enseigné et d'être aujourd'hui le député qui représente cette merveilleuse collectivité.

Le président: La parole est maintenant à M. Kelloway.

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le président, au cours des derniers mois, j'ai vu les électeurs de ma circonscription se rassembler pour prendre soin les uns des autres en ces temps difficiles. Même si la pandémie est profonde et douloureuse, je suis toujours épaté de voir à quel point le caractère collectif de Cape Breton—Canso rayonne. Qu'il s'agisse d'une personne comme Glen Muise, qui distribue des iPad dans les résidences pour aînés afin de leur permettre de communiquer avec leurs proches, de professeurs qui offrent des repas aux étudiants dans le besoin, de Liam et Lucus Sakalauskas, deux jeunes garçons qui gardent les jeunes de la côte Est informés ou de Rose Fitzgerald, qui a livré des bouquets fabriqués avec les fleurs restantes de son magasin aux travailleurs essentiels de son comté, les habitants de Cape Breton—Canso se sont relevé les manches pour appuyer leur communauté et aider les gens dans le besoin.

Monsieur le président, comme vous le savez, c'est avec grande fierté que je représente les électeurs de Cape Breton—Canso. Les habitants du Cap-Breton et du Nord-Est de la Nouvelle-Écosse se préoccupent grandement les uns des autres. Ils savent que pour être forte, la communauté doit aider ses membres les plus vulnérables, et je ne peux m'empêcher d'être heureux lorsque je vois tous les gestes qui sont posés dans ma circonscription.

Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Madame Bérubé, vous avez la parole.

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik— Eeyou, BQ): Monsieur le président, des incidents inacceptables de brutalité policière envers les Autochtones amènent l'ancien député Romeo Saganash, dont je salue le dévouement, à demander une commission d'enquête analogue à la commission Viens au Québec.

Le Bloc est ouvert à l'idée, mais on ne doit pas attendre les recommandations d'une telle enquête avant d'agir. Il y a déjà des pistes de solutions pour passer à l'action. Cela fait des décennies que des commissions font des rapports et qu'Ottawa les tablette. L'an dernier seulement, le rapport Viens et le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées contenaient des dizaines de recommandations.

Il faut que le fédéral travaille avec les Autochtones, le Québec et les provinces pour établir un financement adéquat des corps policiers autochtones. Il faut créer des organismes de déontologie civile pour surveiller la GRC. Il faut mieux éduquer les policiers et la population aux réalités et aux cultures autochtones. Il y a des centaines de pages à écrire et de gestes à poser pour rétablir la confiance envers les forces de l'ordre en vue d'une réconciliation tant attendue.

Agissons.

Le président: Je cède la parole à M. MacKinnon.

M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Monsieur le président, je veux exprimer, en mon nom ainsi que celui de mes collègues parlementaires, mes félicitations aux élèves qui font partie de la classe de 2020 de nos écoles secondaires. Nous savons qu'en raison de la pandémie, les célébrations de fin d'études seront différentes cette année, alors que les élèves sont privés de leur bal des finissants, de leur cérémonie de remise des diplômes et, dans certains cas, de leurs adieux à leurs camarades et à leurs enseignants.

Je sais combien les élèves des écoles secondaires du Versant, Le Carrefour, Nicolas-Gatineau, de l'Érablière, du Collège Saint-Alexandre, du Collège Nouvelles Frontières, du Collège Saint-Joseph, de l'école Philemon-Wright et les autres écoles de la région sont déçus de ne pas pouvoir célébrer leurs cinq années d'efforts incroyables entourés de leurs proches et de leurs amis qui, chaque jour, ont été à leurs côtés.

Cependant, leur exploit n'en est pas moindre pour autant. Alors qu'ils reçoivent leur diplôme, voici ce que je tiens à leur dire: « Foncez! L'avenir vous appartient, soyeux ambitieux et ambitieuses, poursuivez vos rêves et, surtout, continuez de changer l'Outaouais et le monde! »

On se souviendra longtemps de la classe de 2020.

● (1215)

[Traduction]

Le président: La parole est maintenant à M. Morantz.

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le président, je suis heureux de prendre la parole pour parler du Bruce Oake Recovery Centre, qui est en construction dans ma circonscription, à Winnipeg. Ce centre de réadaptation en dépendance de pointe pourra voir le jour grâce à Scott, Anne et Darcy Oake, en mémoire de leur fils et frère Bruce, qui a connu une mort tragique à la suite d'une surdose accidentelle en 2011.

Le Bruce Oake Recovery Centre permettra à des milliers de Manitobains de gérer leur dépendance et de réintégrer la collectivité.

J'étais fier d'appuyer ce projet lorsque j'ai voté en sa faveur alors que je siégeais au Conseil municipal de Winnipeg. Il faut agir pour lutter contre la crise des dépendances au Canada. Puisqu'environ 8 millions de Canadiens souffrent de dépendance, nous avons besoin de centres comme celui-ci pour les aider à se rétablir afin qu'aucune autre famille ne subisse une perte douloureuse.

Je tiens à féliciter la famille Oake pour son engagement à faire de la réadaptation en dépendance une réalité. La dépendance nous affecte tous et nous avons tous un rôle à jouer pour trouver une solution.

Le président: La parole est maintenant à M. Jowhari.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais souligner la compassion et la générosité dont j'ai été témoin dans ma circonscription, Richmond Hill. Semaine après semaine, les habitants et les organisations ont uni leurs forces pour aider les personnes les plus vulnérables en cette période très difficile.

Je tiens à remercier les champions communautaires qui ont offert généreusement des masques et autres articles, et des services. J'aimerais aussi souligner le travail des organismes de bienfaisance et des centres de santé qui ont redoublé d'efforts pour servir la collectivité après avoir reçu ces dons.

Un merci tout particulier au centre de soins de longue durée de la Mon Sheong Foundation, à Divine Favour Senior Homecare, à Community & Home Assistance to Seniors, au centre True Compassion Home Health, à Blue Door, à Mosaic Interfaith pour son programme Out of the Cold, à Yellow Brick House, à Hill House Hospice, à Community Living York South et à la Parya Trillium Foundation, pour leur appui envers les habitants de Richmond Hill.

La générosité et la compassion dont ont fait preuve ces donateurs et ces organisations me rendent fier de représenter ma communauté devant le Parlement.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Lalonde.

[Français]

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Habituellement, en cette période de l'année, j'ai le plaisir d'être invitée aux remises de diplôme des élèves de 12^e année d'Orléans. Or, cette année, nous devons tous nous adapter à la nouvelle réalité.

[Traduction]

Je ne saurais vous dire à quel point les diplômés ont fait preuve de force, de résilience et d'esprit communautaire en cette période exceptionnelle.

[Français]

Je sais aussi que plusieurs écoles secondaires ont fait de gros efforts pour souligner la réussite de leurs finissants. Pour la jeune finissante Maryanne Collard, ce fut merveilleux de voir que des gens de son école, l'École secondaire catholique Béatrice-Desloges, avaient installé chez elle une enseigne de parterre pour la féliciter de sa réussite scolaire.

[Traduction]

Alors que nous allons de l'avant, il ne faut pas oublier que les jeunes du pays sont notre avenir. Nous avons la responsabilité d'être là pour eux et de croire en eux. Nous ne les laisserons pas tomber.

[Français]

Je remercie les enseignants, le personnel de soutien et la direction des écoles qui continuent leur travail.

[Traduction]

Félicitations à tous les diplômés de 2020.

Le président: La parole est maintenant à M. Vis.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le président, la COVID-19 a transformé et remis en question nos façons de vivre au quotidien. Nombreux sont ceux qui ont commencé à faire du télétravail ou à suivre leurs cours à distance. Toutefois, la triste réalité est que même avant la crise et même s'il s'agit d'un service essentiel, la plupart des Canadiens vivant en milieu rural n'avaient pas accès à une connexion Internet stable et de qualité. Ceux qui habitent dans des régions mal desservies, comme c'est souvent le cas dans Mission—Matsqui—Fraser Canyon, ne peuvent pas travailler de la maison et leurs enfants ne peuvent pas progresser au même rythme que leurs camarades de classe.

Pour nombre d'Autochtones qui se trouvent dans ma circonscription, les services Internet n'ont pas évolué depuis les années 1990, parce que les entreprises de télécommunications ne veulent pas leur fournir ces services. En collaboration avec mes collègues, j'ai lancé un processus de consultations communautaires pour remédier à ce problème très important et trouver des solutions.

Nous pressons le gouvernement de préparer et de mettre en œuvre un plan d'action concret pour remédier aux différences qui existent en matière de connectivité Internet entre les régions rurales et urbaines au Canada. Je vais continuer d'insister sur ce point jusqu'à ce que l'on obtienne des résultats.

(1220)

Le président: Nous passons maintenant à M. McLeod.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Monsieur le président, le Canada vient de recevoir pour la toute première fois le prix Équateur du Programme de développement des Nations unies. Nous tenons à féliciter la Première Nation des Dénés de Lutsël K'é et la nation métisse des Territoire du Nord-Ouest qui, avec le soutien de la Première Nation de Deninu K'ue et de la Première Nation des Dénés Yellowknives, ont créé l'aire protégée territoriale Thaidene Nëné, un parc de 14 000 kilomètres carrés où se trouvent les plus beaux cours d'eau et paysages que l'on puisse trouver sur la planète.

J'aimerais aussi remercier l'ancienne ministre de l'Environnement d'avoir réussi à obtenir un engagement du Canada de 7,9 millions de dollars, et d'avoir organisé une visite l'an dernier pour célébrer la création de ce nouveau parc. Le prix est remis à des groupes qui se sont illustrés par des actions visant à protéger la biodiversité et des écosystèmes très importants pour les générations futures et à démontrer comment les peuples autochtones et les communautés locales ont réussi à surmonter les séquelles de la discrimination et des inégalités pour soutenir leurs communautés et la planète tout entière.

Félicitations aux habitants de Lutsël K'é.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Falk.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le président, le gouvernement libéral vient de déposer un budget de dépenses de 87 milliards de dollars et n'a donné aux députés que quatre heures pour l'examiner, en débattre et l'adopter. Le temps alloué est nettement insuffisant. Les Canadiens méritent de savoir comment cet argent est dépensé. Ils méritent de savoir que les dépenses effectuées par le gouvernement ont été examinées avec la plus grande rigueur par le Parlement.

Ce sont les contribuables canadiens d'aujourd'hui et de demain qui devront payer la note. Ce sont les entreprises et les travailleurs canadiens qui auront la difficile tâche de rebâtir notre économie, et ce sont des Canadiens ordinaires qui passent à travers les mailles du filet lorsque les programmes mis en place par le gouvernement libéral n'atteignent pas leurs objectifs.

Invoquer la santé et la sécurité comme motifs pour obtenir une approbation de pacotille, ce n'est pas de la démocratie. Les Canadiens méritent mieux que cela. Tout comme nous nous réunissons quatre jours par semaine pour des séances de comité hybrides, les parlementaires peuvent se rencontrer pour effectuer tout le travail pour lequel les Canadiens les ont élus.

[Français]

Le président: Nous passons maintenant à M. Godin.

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Notre planète fait face à la pandémie de la COVID-19. Notre quotidien a été chambardé. Je pense à vous, nos aînés, personnes précieuses qui ont bâti notre pays. Vous avez eu à vivre un confinement des plus exigeants. Vous avez dû sacrifier du bon temps avec les vôtres.

Nos étudiants ont, eux aussi, su s'adapter. Leur année scolaire a été chamboulée. Nos finissants, en particulier, ont vu s'envoler leur rêve d'une graduation en bonne et due forme. L'avenir leur appartient. Ils doivent poursuivre leurs rêves.

Je tiens à dire à tout le personnel essentiel et aux nombreux organismes d'entraide qu'ils changent réellement les choses. Nous avons tous assumé l'importante responsabilité qui nous incombe, celle de respecter les consignes. Les résultats ont été des plus convaincants dans ma circonscription.

Je tiens à exprimer ma fierté de vous représenter ici, au Parlement canadien. Je vous remercie tout un chacun. Vous faites rayonner Portneuf—Jacques-Cartier. Vous avez fait preuve de résilience, de créativité, d'innovation et de solidarité. Cela est tout à votre honneur. Ensemble, nous allons traverser cette épreuve et en sortir plus forts.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à Mme Gazan.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage au mouvement Justice 4 Black Lives Winnipeg, dirigé par des femmes et des personnes non binaires qui ont fait front commun et ont mobilisé notre ville pour dire clairement que nous ne resterons pas les bras croisés et ne nous tairons pas face à la brutalité policière. Nous ne resterons pas les bras croisés face au racisme systémique. Nous ne resterons pas les bras croisés face à la violence issue de siècles de racisme et reposant sur des lois qui nous ont laissés vulnérables aux mains de ceux qui abusent de leur pouvoir.

Nous allons dénoncer la violence policière. Nous allons dénoncer le racisme systémique. Nous allons faire front commun pour veiller à ce que les lois soient faites pour nous protéger, et non faire de nous des victimes. Nous allons dénoncer ceux qui abusent de leur pouvoir. Nous lutterons, encore et toujours.

À toutes les femmes et les personnes non binaires qui se sont levées, je dis, continuons de faire résonner nos voix en guise de solidarité et de soutien jusqu'à ce que la vie des Autochtones et des Noirs soit honorée et respectée. Notre libération est indissociable de la leur. Soyons solidaires.

[Français]

Le président: Madame DeBellefeuille, vous avez la parole.

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le président, ce n'est pas le temps que les gouvernements fassent preuve de relâchement par rapport à la COVID-19. Pourtant, les derniers jours ont révélé que nous faisons de nouveau face à un premier ministre insouciant.

D'abord, il a verrouillé le Parlement pour ne pas rendre de comptes à l'opposition, alors qu'il faut préparer la relance économique. Il refuse de faire une mise à jour économique, même si le directeur parlementaire du budget la demande. Or nous avons besoin de savoir quelle est notre marge de manœuvre s'il y a une deuxième vague de la pandémie.

Il refuse de tenir une rencontre des premiers ministres sur les transferts sans condition en santé. La hausse dont le Québec a besoin, c'est pour engager du personnel soignant avant une deuxième vague, pas après. Finalement, aujourd'hui, il refuse de négocier avec quelque parti que ce soit pour faire adopter son projet de loi. Il agit comme s'il était un gouvernement majoritaire.

L'heure n'est pas à l'insouciance. Gouverner, c'est prévoir. Je demande au premier ministre de se resaisir.

• (1225)

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Uppal.

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC): Monsieur le président, je prends la parole pour rendre hommage aux nombreuses entreprises et aux nombreux organismes de ma circonscription, Edmonton Mill Woods, qui ont répondu généreusement à l'appel pendant la pandémie et les remercier de leurs contributions.

Je me suis joint à mes amis de la communauté philippine qui ont fait équipe avec la Calvary Community Church de Mill Woods pour aller porter des trousses de soins aux aînés. Varinder Bhullar et son équipe des Green Scholars of Alberta et le restaurant Dil-E-Punjab ont offert des milliers de repas gratuits. Sikh Youth Edmonton a livré gratuitement des provisions à des familles, des aînés et des étudiants. Edmonton Towing et toute son équipe en collaboration avec la Gurdwara Dukh Nivaran ont préparé des boîtes de nourriture pour les camionneurs de passage à Edmonton. Le temple hindou de la Bhartiya Cultural Society a servi des repas gratuits à tous ceux qui en avaient besoin. La Punjab Insurance et la chaîne de restaurants The Punjab ont offert des repas gratuits dans le centre-ville d'Edmonton. Le personnel, les infirmières et les médecins du Grey Nuns Community Hospital situé en plein coeur de Mill Woods ont veillé à la santé et la sécurité des habitants.

Je tiens à remercier toute la communauté de Mill Woods de la force, la résilience et la compassion dont elle a fait preuve afin que nous sortions ensemble de cette crise.

Le président: Nous passons à M. Fonseca.

M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Monsieur le président, c'est aujourd'hui la Journée du Portugal, que les Portugais célèbrent au Portugal et dans le monde entier. Au Canada, le mois de juin est le Mois du patrimoine portugais. Nous sommes très heureux de souligner la contribution importante des Canadiens d'origine portugaise.

Cette année, nous connaissons tous une année difficile, y compris les membres de la diaspora portugaise qui sont durement touchés par la pandémie de la COVID. Nos prières et nos voeux de bonne santé accompagnent chacun d'entre eux.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier notre communauté *lusophone* qui compte plus d'un demi-million de membres d'un océan à l'autre au Canada de leur force pendant ces temps difficiles. Votre chaleur humaine, votre ardeur au travail et votre esprit de corps trouvent un écho dans toute la circonscription de Mississauga East—Cooksville et partout sur la planète.

En tant qu'immigrant portugais arrivé au Canada à deux ans avec ma famille, je sais que l'année en cours sera très différente des précédentes. Je vous encourage tous à être prudents, à profiter d'un bon repas portugais et à continuer de soutenir nos entreprises locales.

[Le député s'exprime en portugais.]

[Français]

Le président: Nous passons maintenant à la période réservée aux questions aux ministres.

[Traduction]

Veuillez prendre note que nous allons suspendre les délibérations à deux reprises pour permettre aux employés qui fournissent du soutien pour la séance de faire la rotation de manière très sécuritaire.

La première question sera posée par le chef de l'opposition, M. Scheer.

[Français]

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition): Monsieur le président, le premier ministre fait tout pour éviter de rendre des comptes aux Canadiens. Il refuse de déposer un budget, il refuse de faire une mise à jour économique et il refuse que la Chambre des communes fasse son travail.

Va-t-il au moins donner des fonds supplémentaires à la vérificatrice générale pour qu'elle examine les dépenses du gouvernement?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, non seulement nous présentons un projet de loi cet aprèsmidi pour aider les Canadiens avec la Prestation canadienne d'urgence et ceux vivant avec des handicaps, mais nous proposons également aux partis de l'opposition que nous tenions un débat et un vote là-dessus. J'espère que les partis de l'opposition vont permettre un vote et un débat à la Chambre sur ce projet de loi important.

[Traduction]

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, le premier ministre veut que les parlementaires votent sur des aspects des dépenses du gouvernement. Nous voulons que la vérificatrice générale puisse examiner les dépenses du gouvernement.

Sous le gouvernement actuel, la vérificatrice générale doit faire plus avec moins, et sa capacité de mener des audits en souffre. La vérificatrice générale a mentionné qu'elle serait en mesure de faire la moitié moins d'audits, malgré le fait que les dépenses du gouvernement ont presque doublé.

J'ai une question simple. Le premier ministre accordera-t-il à la vérificatrice générale les sommes dont elle a besoin pour faire son travail, oui ou non? Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons collaboré avec le vérificateur général pour accroître le financement destiné au Bureau du vérificateur général en 2018-2019, et l'équivalent de 38 employés à temps plein a été ajouté à son effectif. Contrairement aux conservateurs, qui ont licencié 60 employés qui travaillaient au Bureau du vérificateur général, nous soutenons la vérificatrice générale.

Nous proposons de débattre d'un projet de loi cet après-midi, et j'espère sincèrement que les députés d'en face vont voter pour avoir un débat.

(1230)

L'hon. Andrew Scheer: Le premier ministre présente encore une fois une version révisionniste de l'histoire. Il sait très bien que c'est le Bureau du vérificateur général qui s'est porté volontaire pour accroître son efficacité administrative, sans nuire à sa capacité de faire son travail. En fait, aux dires mêmes du vérificateur général par intérim, John Wiersema, le bureau n'aurait pas proposé de le faire s'il ne pensait pas qu'il s'agissait de la bonne chose à faire et qu'il serait en mesure de s'acquitter de son rôle auprès du Parlement. Tout ce qui empêche la vérificatrice générale de faire son travail pour fournir aux Canadiens les réponses qu'ils sont en droit d'obtenir est le refus du gouvernement de lui accorder des fonds supplémentaires, et on se demande bien pourquoi.

C'est ce même gouvernement qui ne peut pas expliquer ce qu'il est advenu de 20 000 projets d'infrastructure et où sont passés 5 milliards de dollars de prétendus investissements dans les infrastructures. Il ne peut pas le faire. Il y a ensuite, bien sûr, les 35 milliards de dollars de la Banque de l'infrastructure dont le total des projets réalisés s'élève très exactement à zéro.

Est-ce que ce sont là les raisons qui font que le premier ministre est si déterminé à priver la vérificatrice générale des fonds demandés?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, parlant de révisionnisme historique, les conservateurs de Stephen Harper ont retranché 6,5 millions de dollars du budget du vérificateur général et licencié 60 employés. Contrairement à eux, nous avons collaboré avec le Bureau du vérificateur général pour accroître son financement et ajouté à son effectif l'équivalent de 38 employés à temps plein.

Nous allons continuer de faire preuve d'ouverture et de transparence. Nous allons continuer de respecter les agents de Parlement, ce que les conservateurs, pendant qu'ils étaient au pouvoir, n'ont pas fait. Nous allons poursuivre nos efforts comme nous le faisons, par exemple, en proposant de tenir un débat et un vote cet après-midi sur un important projet de loi pour aider les Canadiens. Les conservateurs ne semblent pas vouloir de ce débat et de ce vote.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, il n'est pas surprenant que le premier ministre veuille remonter avant les élections de 2015 pour justifier sa position. Lors des élections de 2015, c'est la seule fois où il a obtenu plus de votes que le Parti conservateur, alors je comprends pourquoi il aime vivre dans le passé.

Au mois de mai, le vérificateur général par intérim a déclaré « Il y a 10 ans, nous réalisions environ 27 audits de performance par année. Avec nos ressources actuelles, nous prévoyons pouvoir en présenter 14 chaque année. » C'est la moitié moins d'audits, malgré l'explosion massive des dépenses du gouvernement.

Le Bureau du vérificateur général a demandé des fonds supplémentaires pour pouvoir effectuer le travail que les Canadiens attendent de lui. Le premier ministre lui versera-t-il les fonds supplémentaires demandés, oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons très hâte de travailler avec la nouvelle vérificatrice générale pour veiller à ce que son bureau puisse continuer de mener ses audits importants et d'assurer la transparence qui sont essentiels à nos institutions.

Parlant de ce qui est essentiel pour nos institutions, nous présentons cet après-midi un projet de loi pour venir en aide à des Canadiens partout au pays, et nous avons proposé de tenir un débat et un vote sur ce projet de loi. Il semble que ce n'est pas ce que souhaitent les conservateurs et d'autres partis de l'opposition. Ils se plaignent de l'absence de débats et de votes au Parlement, et aujourd'hui, ils proposent de ne pas en avoir. C'est un peu difficile à comprendre. Nous espérons qu'ils vont décider de venir en aide aux Canadiens.

[Français]

Le président: Nous allons continuer avec M. Blanchet.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Nous avons peut-être la chance ici de remplacer un problème par une bonne occasion.

Nous avons vu ce matin beaucoup de groupes et d'organisations qui représentent des gens ayant un handicap exprimer leurs inquiétudes au sujet du projet de loi déposé par le gouvernement, lequel je considère être un pudding au chocolat contenant de l'huile de foie de morue.

Nous sommes pour le pudding au chocolat. Nous sommes favorables à ce qu'on aide les personnes ayant un handicap. Les gens ne connaissent pas les règles. Ils ne savent pas — je le leur dis maintenant — qu'il est possible de scinder un projet de loi. On peut le découper en rondelles et on peut le voter en rondelles.

Le reste du projet de loi peut être amélioré. Je dis au premier ministre que s'il présente la partie sur les personnes handicapées, elle sera adoptée à la vitesse d'une torpille; il ne la verra même pas passer

Est-il est prêt à scinder le projet de loi pour que nous puissions tous ensemble aider les personnes ayant un handicap?

Le très hon. Justin Trudeau: Le projet de loi que nous proposons cet après-midi va effectivement aider les personnes vivant avec un handicap. On peut toujours reconnaître que cela est important, et chaque parti devrait être ouvert à cela.

Nous allons aussi donner plus de flexibilité à la Prestation canadienne d'urgence de sorte qu'il y ait des périodes de deux semaines plutôt que des périodes de seulement quatre semaines. Nous allons aussi élargir la portée de la subvention salariale pour que plus d'entreprises y aient accès.

Je suis toujours disposé à travailler avec les députés de l'opposition pour nous assurer d'adopter ces mesures, toutes ces mesures ou quelques-unes de ces mesures. Nous, nous voulons aider les Canadiens. Nous avons hâte de débattre et de voter là-dessus plus tard aujourd'hui.

• (1235)

M. Yves-François Blanchet: C'est un jour béni: j'entends « toutes ces mesures, quelques-unes de ces mesures ». Cela veut dire qu'on ne les adopte pas toutes en même temps et qu'on scinde le projet de loi.

Le premier ministre peut-il nous confirmer qu'il va bel et bien scinder son projet de loi pour que nous puissions en traiter les différentes composantes de façon distincte, puisqu'elles n'ont rien à voir les unes avec les autres, et les améliorer, conformément à notre mandat comme élus?

Le très hon. Justin Trudeau: De ce côté-ci de la Chambre, notre but, et il est partagé par tous les députés de la Chambre, est d'aider les Canadiens pendant cette période de pandémie.

Nous avons proposé plusieurs mesures qui vont aider concrètement les Canadiens. Oui, cela comprend les Canadiens vivant avec un handicap, mais aussi les entreprises qui ne peuvent pas accéder à la subvention salariale et qui devraient pouvoir le faire. De plus, nous allons donner plus de flexibilité à la Prestation canadienne d'urgence.

J'ai bien hâte de continuer les discussions...

Le président: M. Blanchet a la parole.

M. Yves-François Blanchet: On a presque eu quelque chose de clair, mais une hirondelle ne fait pas le printemps.

Il y a effectivement des réflexions à avoir sur la Prestation canadienne d'urgence. Le gouvernement dit vouloir transformer ce programme en quelque chose de très coercitif, sans pour autant admettre que l'absence d'incitatif à l'emploi a essentiellement sabordé un autre programme, celui de la subvention salariale.

Cela mérite une réflexion. Nous sommes élus pour cela. Nous n'avons pas besoin de passer huit mois là-dessus, nous pouvons régler cela en quelques heures. Quand le gouvernement dit qu'il va falloir voter là-dessus, il parle d'estampiller sa loi. Nous avons le droit d'en débattre, d'avoir des discussions et de l'améliorer.

J'ai regardé les élections, le soir du 21 octobre. C'était une belle soirée. C'était plus amusant qu'une partie de hockey. On a élu un gouvernement minoritaire.

Peut-il en prendre acte?

Le très hon. Justin Trudeau: Nous ne proposons pas seulement de voter sur ce projet de loi cet après-midi, mais effectivement de le débattre. C'est notre rôle et notre responsabilité à nous tous, à la Chambre, d'échanger des idées et de travailler ensemble pour aider les Canadiens. C'est exactement ce que nous proposons, cet aprèsmidi. Il s'agit d'aider les personnes handicapées, de donner plus de flexibilité à la PCU et d'élargir la portée de la subvention salariale afin que plus d'entreprises y aient accès.

J'ai bien hâte d'en débattre avec mes collègues d'en face.

Le président: Monsieur Blanchet, il vous reste 43 secondes.

M. Yves-François Blanchet: Ce sera suffisant.

Je m'en voudrais de laisser le premier ministre induire les gens en erreur bien involontairement — je le dis dans le respect du Règlement. Lorsqu'on dépose un projet de loi, on en discute à l'étape de la deuxième lecture, on vote, on continue à discuter et on l'envoie en comité. Tout cela peut se faire très vite. Cependant, il faut qu'on puisse amender et améliorer ce projet de loi.

Le Parlement normal fonctionne comme cela. Cela dérange le gouvernement d'être minoritaire. Alors, il se comporte comme s'il était majoritaire, mais il ne l'est pas.

Peut-on suivre les vraies procédures du Parlement et travailler comme il faut, puis tenir un vote qui fera vraisemblablement l'affaire de la majorité des députés, et non celle du premier ministre seulement?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, mon honorable collègue semble complètement oublier qu'on est en situation de pandémie. La crise de la COVID-19 exige qu'on agisse différemment. C'est pourquoi cela fait déjà quatre jours que nous avons donné le texte du projet de loi aux partis de l'opposition. Nous avons travaillé avec eux pendant des heures, depuis trois ou quatre jours, pour apporter des modifications au projet de loi, s'ils en avaient à proposer.

C'est comme cela que nous agissons pour aider les Canadiens rapidement pendant cette crise, et c'est ce que nous allons continuer de faire.

Le président: Monsieur Singh, vous avez la parole.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le président, le premier ministre s'engage-t-il aujourd'hui, clairement et directement, à prolonger la PCU pour les familles qui en ont besoin?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous proposons un projet de loi, cet après-midi, qui va aider directement les Canadiens vivant avec un handicap, élargir la portée de la subvention salariale et donner plus de flexibilité à la Prestation canadienne d'urgence. Nous espérons pouvoir en débattre.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh: Le premier ministre prolongera-t-il la Prestation canadienne d'urgence pour venir en aide aux familles dans le besoin, oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau: Comme je l'ai mentionné, monsieur le président, les discussions se poursuivent à ce sujet, mais je peux dire aux Canadiens que nous continuerons d'être là pour eux et de les aider, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant.

• (1240)

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, une famille qui doit acheter de la nourriture ne peut pas payer la facture avec ces belles paroles. Nous demandons au premier ministre de prolonger la Prestation canadienne d'urgence pour les familles dans le besoin. Le premier ministre le fera-t-il, oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, comme je l'ai mentionné, nous allons continuer d'être là pour aider les Canadiens de la bonne façon. Nous discutons avec les intervenants, avec les partis d'opposition et avec les Canadiens pour continuer à les aider de la façon qu'ils doivent l'être.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, je peux vous dire quelle est la bonne façon de le faire.

Don de Burnaby m'a écrit pour me dire qu'il travaille dans le domaine des arts et qu'il ne sait pas quand il pourra reprendre le travail. Il a besoin de la Prestation canadienne d'urgence. Il veut retourner au travail, mais il n'y a pas de travail. Dans son courriel, il mentionne qu'il fait face actuellement à la « dure réalité » — ce sont ses mots — et qu'il craint que si l'on met fin à la Prestation canadienne d'urgence, et c'est ce qui est prévu à la fin du mois, il ne pourra plus joindre les deux bouts. Le premier ministre prolongera-

t-il la Prestation canadienne d'urgence afin que Don n'ait pas à vivre dans la peur?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, comme je l'ai mentionné, et nous le répétons depuis le début, nous allons continuer d'être là pour venir en aide aux Canadiens qui en ont besoin.

Le député d'en face ne tient pas compte du fait que nous proposons trois importantes mesures d'aide pour les Canadiens cet aprèsmidi. Nous proposons d'aider les Canadiens ayant un handicap, de rendre la subvention salariale accessible à plus d'entreprises et d'assouplir la Prestation canadienne d'urgence. Il ne veut même pas tenir un débat et un vote sur ces propositions. Le NPD nous permettra-t-il d'offrir ces importantes mesures aux Canadiens?

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, parlons justement de ces mesures.

Il y a cinq semaines, nous avons notamment demandé au gouvernement de venir en aide aux Canadiens ayant un handicap. Le gouvernement propose maintenant d'aider seulement 40 % d'entre eux. Le gouvernement s'engagera-t-il à aider tous les Canadiens ayant un handicap et à proposer un plan pour le faire?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, le chef du NPD semble avoir décidé qu'il préfère n'aider aucune personne ayant un handicap plutôt que d'en aider 40 %, ou un pourcentage important, parce qu'il ne veut pas permettre qu'un débat ait lieu sur ce projet de loi. C'est malheureux. Nous sommes toujours heureux de discuter de ce que nous pouvons faire de plus. Nous avons fait la preuve depuis le début que nous voulons en faire plus pour les Canadiens. J'espère pouvoir travailler avec le NPD. J'espère que ces députés vont changer d'idée et nous permettre de tenir un important débat cet après-midi.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, je suis heureux que le premier ministre reconnaisse que son plan ne viendra en aide qu'à 40 % des Canadiens ayant un handicap. Parlons maintenant des 60 % qui sont privés d'aide. Il s'agit des anciens combattants, de ceux qui reçoivent des prestations du Régime de pensions du Canada et de ceux qui reçoivent des prestations d'invalidité. Ce sont souvent les Canadiens ayant un handicap qui sont les plus pauvres que le plan proposé par le gouvernement n'aidera pas. Le gouvernement viendra-t-il en aide à tous les Canadiens ayant un handicap?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, notre proposition aidera 100 % des Canadiens qui reçoivent le crédit d'impôt pour personnes handicapées, y compris de nombreux anciens combattants. Le fait est que nous sommes là pour venir en aide aux personnes ayant un handicap. Pourquoi le NPD ne nous permet-il pas de tenir un débat et un vote sur cet important projet de loi?

Le président: Monsieur Singh, il vous reste 43 secondes pour une question et la réponse.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, c'est exactement le problème concernant la proposition libérale. Il s'agit d'une stratégie axée sur le crédit d'impôt, ce qui exclut la vaste majorité des Canadiens ayant un handicap. Ce n'est pas la bonne stratégie. Nous avons dit très clairement que si le gouvernement prolonge la Prestation canadienne d'urgence, s'il n'impose pas de pénalité aux gens qui ont désespérément besoin d'aide et s'il aide tous les Canadiens ayant un handicap, nous allons l'appuyer. Le gouvernement est-il prêt à le faire?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, comme je le dis depuis le début, nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler avec les députés d'en face pour continuer à prendre des mesures qui aideront les Canadiens. Cependant, il faut que les partis d'opposition choisissent vraiment d'aider les Canadiens et qu'ils ne se livrent pas à des petits jeux politiques. J'espère que nous serons en mesure de tenir un vrai débat et un vote sur cette importante mesure législative cet après-midi.

Le président: Nous allons maintenant faire une courte pause pour permettre au personnel de se relayer de façon sécuritaire en respectant la procédure relative à la COVID-19.

• (1245)

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Rayes.

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le président, le premier ministre peut-il nous dire si nous allons avoir une mise à jour économique d'ici la fin de juin?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances): Monsieur le président, je voudrais remercier le député de sa question.

Il est bien sûr très important de faire preuve de transparence. Quand la situation sera stable, nous allons avoir...

Le président: Je cède de nouveau la parole à M. Rayes.

M. Alain Rayes: Monsieur le président, la majorité des provinces au Canada travaillent à déposer des mises à jour économique d'ici la fin de juin. Qu'est-ce qui fait que le gouvernement libéral n'est pas en mesure de le faire aussi?

L'hon. Bill Morneau: Je comprends qu'il est important de faire preuve de transparence et c'est pour cette raison que nous cherchons chaque jour à expliquer nos investissements aux Canadiens et à continuer de faire preuve de transparence envers eux.

M. Alain Rayes: Le gouvernement libéral a annoncé des centaines de milliards de dollars de nouvelles dépenses pendant cette pandémie, mais il refuse encore aujourd'hui d'offrir une mise à jour économique afin de faire preuve de transparence envers les Canadiens.

En temps de crise, la surveillance que nous devons faire est plus importante que jamais. Je répète donc ma question: pourquoi ce gouvernement ne veut-il pas déposer de mise à jour économique d'ici la fin de juin, alors que les provinces le font?

L'hon. Bill Morneau: Chaque jour, nous expliquons la situation économique, nos investissements, les changements que nous y apportons et nos programmes visant à améliorer la situation des Canadiens pendant la pandémie. Nous allons maintenir notre approche de transparence.

M. Alain Rayes: Le directeur parlementaire du budget lui-même ne comprend pas pourquoi l'appareil gouvernemental fédéral ne parvient pas à accoucher d'une mise à jour économique, alors que les provinces sont en mesure de le faire.

Pourquoi le gouvernement et le ministre tiennent-ils tête au directeur parlementaire, qui est un agent indépendant et qui demande à avoir une mise à jour économique?

L'hon. Bill Morneau: Nous allons continuer avec notre approche qui en est une de transparence. Nous savons qu'il est très difficile d'établir des projections étant donné le grand dynamisme de la situation. Nous trouvons que notre approche, qui est de livrer

les informations tous les jours, est appropriée et nous allons continuer à faire preuve de transparence au sujet de nos investissements.

M. Alain Rayes: C'est incroyable. Quand on écoute le ministre et le premier ministre parler, on se croirait dans la fameuse phase des deux ans par laquelle passent les enfants, alors qu'ils n'arrêtent pas de dire non, non et non.

Je trouve drôle que les provinces, elles, soient capables en situation de crise de déposer une mise à jour économique. Les partis de l'opposition le demandent, tout comme les experts et les fonctionnaires. Quand vient le temps pour le gouvernement d'écouter les scientifiques, il n'a pas de problème à le faire. Cependant, si les gens ne pensent pas comme le gouvernement, ce dernier les met de côté.

Les provinces le font, les partis de l'opposition le demandent et le directeur parlementaire du budget le demande. Pourquoi le ministre des Finances ne veut-il pas déposer une mise à jour économique afin que tous les députés du Parlement puissent faire leur travail de vérification?

L'hon. Bill Morneau: Je vais continuer de déposer de l'information tous les jours sur nos mesures et nos investissements. Les projections sont évidemment très difficiles à établir. Cependant, quand la situation sera plus stable, nous pourrons communiquer davantage d'informations aux Canadiens. D'ici là, nous nous adapterons chaque jour à la situation et nous nous assurerons d'avoir les données nécessaires pour prendre nos décisions et pour que les Canadiens comprennent notre situation.

● (1250)

Le président: Monsieur Rayes, il vous reste 45 secondes.

M. Alain Rayes: Monsieur le président, il y a un mois, le premier ministre a annoncé en grande pompe que les critères d'admissibilité des entreprises aux prêts d'urgence de 40 000 \$ seraient assouplis pour permettre aux entrepreneurs autonomes et aux entreprises qui se versent des dividendes d'y avoir accès.

Or, en date d'aujourd'hui — cette annonce remonte déjà à quatre semaines —, les entrepreneurs se cassent encore le nez aux portes de leurs institutions financières. Ces dernières n'ont pas accès à l'information, car elle n'est pas disponible sur les sites officiels. De plus, même les hauts fonctionnaires m'ont confirmé lors d'un appel technique le 2 juin, c'est-à-dire mardi passé, que cette information ne serait pas disponible avant plusieurs semaines.

Le ministre des Finances, qui dit vouloir agir rapidement pour aider nos entreprises, peut-il expliquer pourquoi, après quatre semaines, on n'est pas encore capable d'avoir les informations que le premier ministre nous a promises devant le perron de sa maison?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances): Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, nous écoutons les petites entreprises et les entrepreneurs de tout le pays, et nous leur répondons.

Nous avons même annoncé l'élargissement des critères d'admissibilité au programme afin d'inclure de nombreuses petites entreprises gérées par leur propriétaire et dont la masse salariale est inférieure à 20 000 \$. Les nouveaux critères ont obligé les institutions financières à s'adapter pour pouvoir offrir ce programme aux nouveaux demandeurs.

Nous travaillons 24 heures sur 24 afin de pouvoir fournir rapidement aux petites entreprises de tout le pays l'aide dont elles ont besoin.

[Traduction]

Le président: La parole est maintenant à M. Allison.

M. Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Monsieur le président, le taux de chômage au Canada se situe à 13,7 %, taux le plus élevé depuis près de quatre décennies. Nombre d'industries, comme celle des voyages, de l'accueil et du tourisme, se font écraser.

Nous dépendons beaucoup de l'accueil et du tourisme dans ma circonscription de Niagara-Ouest. Le gouvernement peut-il nous dire ce qu'il compte faire pour aider l'industrie des voyages, de l'accueil et du tourisme dont dépendent tant de mes électeurs?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles): Monsieur le président, je remercie mon collègue d'avoir posé cette importante question.

J'ai eu une bonne conversation avec le maire de Niagara Falls récemment, et nous croyons en l'importance du secteur touristique. C'est exactement pour cette raison que nous avons prolongé la subvention salariale jusqu'à la fin août. Nous offrons le prêt de 40 000 \$ au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. On réalise aussi des investissements par l'intermédiaire de FedDev dans la région de mon collègue. S'il y a des projets clairs et précis dans le secteur du tourisme pour lesquels il a besoin d'aide, je le prierais de venir me voir pour en discuter.

M. Dean Allison: Monsieur le président, le message du président et PDG de la Chambre de commerce du Canada, Perrin Beatty, et aussi d'autres industries, est que nous avons besoin que le gouvernement nous présente un plan clair et cohérent, car cette stratégie crée de la confusion avec son salmigondis de règlements.

Ce que j'ai dit au gouvernement, c'est que nous avons besoin d'une stratégie qui reflète les conditions locales qui soit cohérente et assortie d'un échéancier clair pour que les entreprises puissent commencer à rouvrir de façon sécuritaire et en toute confiance.

Que fait le gouvernement pour s'assurer que cela se produise?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous sommes tout à fait d'accord. Il est important pour les entreprises de comprendre les programmes que nous avons mis en place. Nous les avons consultées sur la façon dont il convient de prolonger la subvention salariale pour pouvoir continuer à les appuyer pendant qu'elles se préparent à redémarrer de manière sécuritaire. Nous nous sommes aussi penchés très attentivement sur la façon de faire en sorte que les programmes que nous avons instaurés...

Le président: Revenons à M. Allison.

M. Dean Allison: Monsieur le président, le gouvernement n'a vraiment pas réussi à répondre à la demande d'équipement de protection individuelle. Une partie de l'équipement acheté à l'étranger n'a pas été aux normes et n'a pas pu être utilisé. À cause de la pénurie, dans ma circonscription de Niagara-Ouest, les dentistes doivent payer jusqu'à 10 fois plus cher pour un masque N95.

Comparativement au début mars, à quel moment le gouvernement commencera-t-il enfin à produire suffisamment d'équipement de protection individuelle au Canada pour répondre à la demande nationale?

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie): Monsieur le président, je tiens à remercier le député pour sa question.

Nous avons mobilisé plus de 700 entreprises canadiennes pour les aider à se réoutiller et à accroître leurs efforts pour produire plus

d'équipement de protection individuelle au Canada dans la cadre d'une initiative « Fabriqué au Canada ». Nous allons continuer à travailler avec l'industrie à renforcer les capacités nationales.

M. Dean Allison: Global News rapporte que le Canada a de la difficulté à trouver une source fiable d'équipement de protection individuelle.

De quelles preuves disposons-nous? Nous savons que le gouvernement s'est procuré 10 millions de masques N95 inférieurs aux normes qui étaient inutilisables. On les a retournés aux fournisseurs parce qu'ils étaient défectueux. Nous avons reçu des tampons moisis pour procéder à des tests de dépistage de la COVID-19. Des avions qui auraient dû être remplis d'équipement de protection individuelle arrivent vides, et nous avons reçu moins de 5 % de notre commande totale de gants.

Il est clair que le Canada doit s'en remettre à lui-même pour obtenir de l'équipement de protection individuelle. À quel moment ce gouvernement commencera-t-il enfin à prendre les questions relatives à l'équipement de protection individuelle au sérieux et en produira-t-il suffisamment au Canada pour répondre à la demande nationale?

• (1255)

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, les questions du député étaient teintées d'inexactitudes.

En ce qui concerne les avions qui sont rentrés de Chine sans cargaison fédérale, Air Canada a remboursé le montant au gouvernement fédéral. Pour ce qui est des masques N95 auxquels il a fait allusion, le gouvernement du Canada ne paiera pas pour les masques qu'il n'utilise pas. De plus, comme mon collègue le ministre Bains vient de le dire, nous mobilisons et réoutillons l'industrie nationale. Plus de la moitié des écrans faciaux que nous avons reçus ont été produits au Canada.

M. Dean Allison: À une époque où le premier ministre a ordonné aux Canadiens de rester chez eux et aux entreprises de rester fermées, où les Canadiens doivent dire au revoir à leurs proches sur Skype, où les Canadiens ne sont pas autorisés à se marier, où les Canadiens reçoivent des amendes pour avoir emmené leurs enfants au parc, où les restaurants doivent payer 800 \$ d'amendes pour avoir permis à des clients de manger à l'extérieur sans observer la distanciation sociale, à cette époque précise, le fils du premier ministre a assisté à un rassemblement de masse avec des milliers de personnes sans observer les règles de la distanciation sociale.

Monsieur le président, pourquoi semble-t-il y avoir une série de règles dans ce pays pour certaines personnes, mais une différente série pour le premier ministre? Pourquoi les deux poids, deux mesures?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé): Monsieur le président, comme le député le sait, les Canadiens ont senti le besoin d'unir leurs forces pour lutter contre l'expérience du racisme que tant de Canadiens et tant de nos cousins américains vivent.

Comme le député le sait, les autorités de santé publique locales donnent des avis pour les régions qu'il a précisées, et j'encourage tous les Canadiens à se renseigner auprès de leurs autorités de santé publique locales avant de reprendre leurs activités.

Le président: La parole est maintenant à M. Chiu.

M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

De nombreux anciens combattants canadiens remarquent que les fournisseurs de soins rehaussent leurs prix. Tout coûte plus cher ces temps-ci, y compris les médicaments. Il peut falloir jusqu'à un an pour que les responsables d'Anciens Combattants rajustent leur échelle de taux pour compenser, et ils ne permettent pas les remboursements rétroactifs. Quelles mesures le gouvernement prend-il pour atténuer ces difficultés pour les hommes et les femmes qui ont défendu notre pays, nos anciens combattants?

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur le président, le fait est que lorsque nous avons hérité du gouvernement, Anciens Combattants avait besoin de beaucoup de soutien gouvernemental. En fait, à l'époque, nous avons investi 10 milliards de dollars pour nous assurer qu'Anciens Combattants était en place et que nous pouvions offrir le soutien approprié aux anciens combattants, comme la pension à vie, le Centre d'excellence sur le TSPT et le Centre d'excellence sur la douleur chronique. Toutes ces choses sont si importantes

Il nous faut prendre conscience du fait qu'avec le gouvernement précédent...

Le président: Retournons à M. Chiu.

M. Kenny Chiu: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'avoir répondu ou réagi à ma question, bien que, à mon humble avis, vous ne m'ayez pas vraiment donné de réponse.

Un des effets secondaires de centaines de millions de dollars de dépenses est l'inflation. L'écrasante majorité de mes électeurs de Steveston—Richmond-Est estime que le soutien que le gouvernement offre aux aînés est inadéquat. L'opposition a présenté des propositions claires, comme celle d'autoriser le retrait unique non imposable d'un REER ou d'un FERR. À ce jour, le gouvernement n'a pas pris de mesures en ce sens.

Pourquoi le gouvernement ignore-t-il les suggestions visant à aider les aînés canadiens?

L'hon. Deb Schulte (ministre des Aînés): Monsieur le président, je veux que les aînés sachent qu'ils ne sont pas seuls. Pour les aider à préserver leurs avoirs dans des fonds enregistrés de revenu de retraite, nous réduisons les retraits minimaux de 25 % en 2020. Nous leur offrons aussi un soutien financier direct pour qu'ils puissent obtenir l'aide dont ils ont besoin maintenant. Comme le marché est instable en ce moment, nous continuons d'étudier les meilleures façons d'aider les aînés pendant cette période difficile.

• (1300)

M. Kenny Chiu: Monsieur le président, le gouvernement de Hong Kong a arrêté 9 000 civils au cours de la dernière année seulement. Ce serait l'équivalent de l'arrestation de 42 000 personnes au Canada.

On s'attend à ce qu'un nombre accru d'incarcérations injustes se produise alors que Pékin impose la loi relative à la sécurité nationale à Hong Kong. Notre gouvernement a-t-il commencé à dresser une liste de noms pour imposer des sanctions comme celles de la loi de Sergei Magnitski?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports): Monsieur le président, comme nous l'avons dit, nos alliés et nous-mêmes sommes profondément préoccupés par la décision de Pékin d'imposer la loi relative à la sécurité nationale à Hong Kong. Avec les centaines de milliers de Canadiens qui vivent là-bas, nous avons un intérêt direct dans sa stabilité et sa prospérité, qui sont les fondements

de l'autonomie relative et des libertés fondamentales de Hong Kong. La loi proposée minerait aussi le cadre juridique « Un pays, deux systèmes ».

M. Kenny Chiu: Je remercie le ministre de sa réponse. Cependant, encore une fois, les mots ne suffisent pas. Il est temps d'agir, car l'ambassade de Chine a dit, en réponse aux préoccupations que le Canada a soulevées, qu'elle déplore, rejette et condamne notre réponse et nos préoccupations à ce jour.

Quelles sont les conditions pour que le gouvernement impose des sanctions comme celles de la loi de Sergei Magnitski si la Chine continue d'incarcérer des Canadiens et de mettre en péril les droits de la personne de ses citoyens?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, nous avons été très clairs. Nous continuerons d'encourager toutes les participer à un dialogue pacifique et constructif pour traiter les préoccupations légitimes qu'ont soulevées les habitants de Hong Kong.

Le Canada militera toujours en faveur de la liberté de parole, de la liberté d'expression et de la liberté de la presse dans le monde entier.

Le président: Monsieur Chiu, il nous reste environ 22 secondes, alors vous avez le temps de poser une question très brève et, espérons-le, d'obtenir une réponse très brève.

M. Kenny Chiu: D'accord, voici une question brève.

Le gouvernement communiste chinois a menti au sujet de la CO-VID-19. Il a fait des déclarations contre le Canada et n'a toujours pas libéré les deux otages canadiens. Mes électeurs s'en inquiètent.

À quel moment le gouvernement écoutera-t-il les Canadiens et demandera-t-il la tenue d'une enquête internationale plus robuste, efficace et vraiment indépendante pour déterminer l'origine de la COVID-19?

Le président: Le ministre a 22 secondes ou moins pour répondre.

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, nous sommes en pleine pandémie mondiale, celle de la COVID-19. Il est primordial que tous les pays du monde collaborent de façon transparente, ouverte et respectueuse pour que nous comprenions la situation et la façon d'y mettre un terme le plus rapidement possible.

Le président: La prochaine question sera celle de Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le président, si le gouvernement ordonne à une personne qui a été exposée à un cas confirmé de COVID-19 de se mettre en quarantaine pendant 14 jours, pourquoi le gouvernement ne lui permettrait-il pas de passer une analyse d'anticorps pour lever la quarantaine afin qu'elle puisse reprendre le travail?

L'hon. Patty Hajdu: Comme la députée d'en face le sait peutêtre, ce sont les provinces et les territoires qui déterminent les stratégies d'analyse. De plus, l'analyse d'une personne particulière doit être effectuée au moment opportun...

Le président: Revenons à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le président, des tests d'analyse ont déjà été approuvés. Mon collègue et ami, Colin Carrie, de la circonscription d'Oshawa, a un électeur qui en a un. Ce test, qui est exact à 90 %, est vendu aux États-Unis et ailleurs.

Pourquoi n'accorde-t-on pas de numéro d'identification du médicament à ce test pour que les Canadiens puissent aussi y avoir accès, quel que soit leur province ou leur territoire de résidence? L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, je pense que la députée parle de deux choses distinctes. Toute trousse d'analyse approuvée par Santé Canada serait accessible à tout endroit où cette entreprise choisirait de la mettre en marché.

En outre, il importe vraiment que les trousses d'analyse approuvées par Santé Canada soient exactes et qu'elles aient été soumises à des essais rigoureux pour déterminer leur capacité de fournir des renseignements crédibles et exacts à ses utilisateurs.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le président, le test d'analyse s'est révélé être exact à 90 % pour déterminer si une personne a ou non des anticorps.

Pourquoi ne permet-elle pas qu'on l'utilise ici?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, je serai ravie de faire un suivi auprès du cabinet de la députée d'en face lorsqu'elle sera en mesure de me donner le nom de l'entreprise.

Comme vous pouvez l'imaginer, de nombreux vendeurs essaient de...

• (1305)

Le président: Retournons à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Combien de temps faudra-t-il pour que ce gouvernement approuve un test d'analyse d'anticorps une fois que vous aurez le nom de l'entreprise et que le test et les preuves seront devant vous?

Le président: Avant de donner la parole à madame la ministre, j'aimerais simplement rappeler aux députés de poser leurs questions par l'intermédiaire du président et non directement.

Allez-y, madame la ministre.

L'hon. Patty Hajdu: Nous avons un processus accéléré qui pourrait être mené sur une période de cinq à sept jours, selon l'exactitude du test et des renseignements fournis par le vendeur.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le président, Santé Canada se servira-t-il de données fiables provenant d'autres pays pour accélérer leurs essais en vue de déterminer l'efficacité des anticorps ou continuera-t-il simplement d'en refuser l'accès?

L'hon. Patty Hajdu: Les Canadiens s'attendent à ce que Santé Canada s'assure de l'exactitude et de la sécurité de tout l'équipement devant être utilisé au Canada.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le président, si la ministre peut approuver des tests et des études en 5 jours, pourquoi faut-il plus de 30, de 60 ou de 90 jours pour approuver un test d'analyse d'anticorps qui existe déjà?

L'hon. Patty Hajdu: Je comprends que la députée d'en face souhaite que les approbations soient faites rapidement et de toute urgence; cependant, en fonction de l'entreprise, il arrive qu'il faille poser d'autres questions et mener d'autres essais pour garantir l'exactitude ou la sécurité de cet équipement.

Si elle souhaite que je vérifie le processus concernant un équipement en particulier...

Le président: Revenons à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Les fonctionnaires ont-ils donné au gouvernement une cible de tests d'analyse d'anticorps quotidiens pour réaliser une enquête initiale ou la phase initiale d'une étude?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, je présume que la députée d'en face parle des travaux du Groupe de travail sur l'im-

munité, qui est, comme vous le savez, un groupe de scientifiques financé par le gouvernement du Canada...

Le président: Revenons à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le président, la ministre pourrait-elle fournir les noms des personnes qui font partie du groupe de travail auquel elle vient de faire allusion?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, je vais transmettre ces noms au cabinet de la députée d'en face.

Mme Cheryl Gallant: J'espère qu'elle le fera d'ici les deux prochains jours environ, et qu'elle n'attendra pas la fin de la crise, monsieur le président.

Pourquoi le premier ministre ne milite-t-il pas avec autant de ferveur pour les tests d'analyse d'anticorps que pour la commercialisation d'un vaccin?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, je rejette le principe sur lequel cette question est fondée. En fait, le premier ministre a milité avec beaucoup de ferveur en ce qui concerne tous les aspects du coronavirus depuis l'apparition de ce virus sur la scène internationale. Il est assez fourbe de prétendre le contraire.

Le président: Nous allons passer à M. Kelly.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Quand le gouvernement donnera-t-il à la vérificatrice générale le financement dont elle a besoin pour faire son travail?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien): Premièrement, monsieur le président, je tiens à féliciter la nouvelle vérificatrice générale pour sa nomination.

Au nom du gouvernement, j'aimerais aussi lui offrir notre plein appui et notre entière collaboration...

Le président: Nous allons maintenant donner la parole à M. Kelly.

M. Pat Kelly: Comme le ministre, je souhaite féliciter la nouvelle vérificatrice générale pour sa nomination à ce poste. Je vais maintenant demander de nouveau au ministre quand il accordera à la vérificatrice générale les fonds dont elle a besoin pour exercer ses fonctions.

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, la vérificatrice générale joue un rôle essentiel dans notre démocratie. Nous sommes impatients de travailler avec elle, et nous l'invitons à communiquer ses préoccupations directement au gouvernement. Je peux lui donner l'assurance que ma...

Le président: Nous allons redonner la parole à M. Kelly.

M. Pat Kelly: Monsieur le président, je n'ai pas demandé au ministre s'il aimerait travailler avec la vérificatrice générale. Je lui ai demandé s'il donnera à la vérificatrice générale les fonds dont elle a besoin pour faire son travail.

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, le gouvernement a ajouté 38 postes permanents à son bureau, alors que, sous la direction du gouvernement conservateur, le financement a été réduit et plus de 60...

Le président: Nous allons redonner la parole à M. Kelly.

M. Pat Kelly: Monsieur le président, par votre entremise, je préviens le ministre de ne pas induire la Chambre en erreur. S'il consulte les comptes rendus des séances de comités de l'époque, il constatera que le vérificateur général a décidé lui-même de réduire son budget. Les conservateurs n'ont pas éliminé de postes, et c'est un fait.

Le fait est que, maintenant, la vérificatrice générale ne dispose pas des fonds nécessaires pour mener à bien son travail. Elle a supprimé certains audits de performance, et elle a stoppé les travaux d'autres audits de performance. Quand le gouvernement accorderat-il à la vérificatrice générale les fonds dont elle a besoin pour exercer ses fonctions?

L'hon. Steven Guilbeault: Grâce à nous, son bureau compte 38 nouveaux postes, monsieur le président. Avec eux, les effectifs de son bureau avaient connu une réduction de 60 postes.

M. Pat Kelly: Monsieur le président, le gouvernement a radicalement augmenté ses dépenses, et il évite de rendre des comptes de toutes les façons possibles.

Hier, avec l'appui des députés libéraux d'arrière-ban qui siègent au sein du comité des finances, ce comité a adopté à l'unanimité une motion visant à financer complètement la vérificatrice générale afin que son bureau puisse s'acquitter de ses tâches. Si ce ministre n'écoute pas mes conseils, écoutera-t-il au moins ceux de ses propres députés d'arrière-ban?

• (1310)

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, le gouvernement est tout à fait résolu à appuyer l'important travail courant de la vérificatrice générale, qui est un mandataire indépendant du Parlement. Si la vérificatrice générale signale la nécessité de disposer de ressources supplémentaires, nous travaillerons avec son bureau afin de nous assurer qu'il a accès à toutes les ressources nécessaires pour continuer à remplir son mandat de manière efficace.

M. Pat Kelly: Monsieur le président, le vérificateur général n'a cessé, depuis 2018, de dire au gouvernement que son bureau n'a pas suffisamment de fonds. Ce n'est pas un mystère. La vérificatrice générale a dit au Comité des comptes publics qu'elle ne pouvait pas faire son travail. C'est la première fois dans l'histoire qu'un vérificateur général doit admettre au Comité des comptes publics que lui et son personnel n'ont pas les ressources nécessaires pour faire leur travail

La question n'est pas de savoir « si » la vérificatrice générale dispose du financement dont elle a besoin. Elle ne pourrait pas s'exprimer plus clairement. Quand le gouvernement prendra-t-il les mesures qui s'imposent afin de financer entièrement le bureau de la vérificatrice générale?

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, il se peut que je ne m'exprime pas clairement en anglais, alors je vais passer à ma langue maternelle, le français, au cas où cela clarifierait les choses.

[Français]

Si la vérificatrice générale signale un besoin de ressources supplémentaires, nous travaillerons avec elle afin de nous assurer que son bureau peut continuer de respecter son mandat de façon efficiente et efficace.

De plus, notre gouvernement avait collaboré avec le vérificateur général pour augmenter les niveaux de financement en 2018-2019. Grâce à cette augmentation, le Bureau a pu ajouter à son équipe l'équivalent de 38 nouveaux employés à temps plein. Ce sont 38 employés de plus...

Le président: La parole est maintenant à M. Kelly.

[Traduction]

M. Pat Kelly: Monsieur le président, la question n'est pas de savoir si c'est le cas. La vérificatrice générale a déjà dit au gouverne-

ment que son bureau n'était pas suffisamment financé. Cette situation existe depuis 2018.

Je demanderais au ministre d'arrêter de dire des platitudes et, en fait, de répondre par oui ou par non. Le gouvernement donnera-t-il à la vérificatrice générale l'argent qu'elle lui a déjà demandé?

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, nous avons déjà augmenté le budget du Bureau du vérificateur général pendant l'exercice financier de 2018-2019.

Le président: Avant de poursuivre, nous allons suspendre nos travaux pendant une minute afin d'accueillir la prochaine présidente.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.)): Il y a un rappel au Règlement.

M. Pat Kelly: Madame la présidente, je sais qu'aucun député n'induirait sciemment la Chambre en erreur. Aucun député ne souhaiterait faire cela. La coutume veut donc que l'on donne aux députés la possibilité de corriger le compte rendu, c'est pourquoi j'invite le ministre, et peut-être même le premier ministre, à le faire maintenant

En répondant à une question, le premier ministre a induit la Chambre en erreur. J'ai en main les comptes rendus du comité des comptes publics, et ils confirmeront que le...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Cela commence à ressembler un peu à un débat. Nous allons poursuivre les questions.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Je vous remercie, madame la présidente.

Je veux d'abord profiter de l'occasion pour vous souhaiter un bon jour du Portugal. Je veux aussi vous informer que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue et ami le député de Lac-Saint-Jean. *Obrigado*.

Alors que Québec chiffre à 3 milliards de dollars ses coûts supplémentaires en santé liés à la COVID-19, Ottawa lui verse autour de 115 millions de dollars, ce qui n'équivaut même pas à 4 %.

Le gouvernement reconnaît-il que c'est nettement insuffisant?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, comme le député d'en face le sait, nous avons investi un montant initial de 500 millions de dollars dans des transferts aux provinces et aux territoires afin qu'ils puissent gérer la pression extrême exercée sur leurs systèmes de soins de santé en raison du soutien qu'ils apportent aux personnes atteintes de la COVID, et afin qu'ils puissent prévenir la COVID.

Nous voulons remercier les provinces et les territoires de leur travail et, comme le député d'en face le sait, nous continuerons de les appuyer. Ce transfert est important, et nous pensons...

• (1315)

[Français]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, la ministre dit qu'il s'agit d'un important transfert. En effet, c'est beaucoup d'argent. Le gouvernement verse environ 115 millions de dollars au Québec, mais cela n'équivaut pas à 4 % de ce qui est demandé.

La ministre reconnaît-elle qu'il faut beaucoup plus que cela?

L'hon. Patty Hajdu: Depuis le début, nous collaborons avec les provinces et les territoires afin de répondre à la crise. Nous avons augmenté les transferts en santé, fourni de l'équipement de protection médicale et répondu à toutes les demandes d'assistance. C'est grâce à cette collaboration que nous avons pu accomplir tant de progrès dans la lutte contre la COVID-19.

Créer une fausse chicane entre le gouvernement fédéral et le Québec...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, il n'est pas question de chicane, mais de besoins. La part que le gouvernement fédéral donne est insuffisante. Il faudrait agir maintenant, avant que l'on assiste à une possible deuxième vague. Ce que l'on voit aujourd'hui, ce sont les résultats d'un désinvestissement massif du gouvernement fédéral en matière de santé. Cela ne va pas du tout. Le gouvernement doit agir rapidement.

Le gouvernement peut-il s'engager à mieux financer le secteur de la santé et à organiser une rencontre avec le Québec et les provinces sur ce sujet précis, au plus tard en septembre? Nous n'avons pas les moyens d'attendre.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La réponse de l'honorable ministre devra être brève.

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, en ce qui concerne les transferts aux provinces et aux territoires, le député d'en face sait que le gouvernement, au cours de son dernier mandat, a considérablement augmenté les transferts aux provinces et aux territoires pour les services de santé, y compris les services de santé mentale et de soins à domicile. En fait, le financement que nous fournissons s'ajoute aux 40 milliards de dollars qui ont été transférés...

[Français]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole.

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Je vous remercie, madame la présidente.

[Le député s'exprime en portugais ainsi qu'il suit:]

Tudo bem? Tudo bom?

[Français]

Aujourd'hui, dans *La Presse*, on apprenait que le gouvernement a prolongé la présence militaire dans les CHSLD.

Le ministre peut-il confirmer cette information, et peut-il aussi confirmer que la présence de ces 500 militaires répond effectivement à une demande du gouvernement du Québec?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Madame la présidente, je tiens à assurer au député que lorsque le Québec a fait une demande d'aide au début du mois d'avril, nous avons répondu à l'appel. Lorsqu'ils ont demandé

une prolongation, nous avons dit que nous continuerions de fournir cette aide.

J'ai eu une conversation aujourd'hui avec le ministre Guilbault, mon homologue au Québec, et nous avons renouvelé notre engagement à fournir encore de l'aide. Cette aide pourrait prendre d'autres formes et pourrait inclure la participation de la Croix-Rouge canadienne, mais nous restons déterminés à apporter au Québec l'aide dont il a besoin.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Si je comprends bien, on négocie encore avec le gouvernement du Québec bien que celui-ci ait besoin de ces militaires.

La mission se termine vendredi. Ce n'est plus vraiment le temps de négocier. Il faut s'assurer que les militaires resteront dans nos CHSLD tant que nous aurons besoin de leurs services, au Québec, et tant que les nouveaux préposés n'auront pas été formés.

Le ministre peut-il confirmer que la mission sera effectivement prolongée?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: J'aimerais garantir à la Chambre que nous avons donné au Québec l'assurance que les Forces armées canadiennes continueraient à fournir un soutien jusqu'à ce que d'autres professionnels formés soient en mesure de faire ce travail. Nous travaillons assidûment avec la province du Québec, et nous collaborons avec les Forces armées canadiennes et la Croix-Rouge canadienne. Nous viendrons en aide aux Québécois parce qu'ils ont besoin de notre aide, et tant qu'ils auront besoin de notre aide, nous serons là pour les soutenir.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Ce n'est pas le moment de jouer au chat et à la souris. Il faut uniquement faire en sorte de donner au gouvernement du Québec ce qu'il demande. Le Québec paie 23 % du budget de l'armée. Les Québécois ont donc droit à ce soutien.

Le Québec compte plus de 5000 décès causés par la COVID-19, dont 90 % ont eu lieu dans des résidences pour personnes âgées ou des CHSLD. La présence des militaires est vitale parce qu'ils jouent un rôle extraordinaire et essentiel.

Le ministre peut-il s'engager à prolonger maintenant la mission et à mettre un terme à cette incertitude? Celle-ci est néfaste tant pour les militaires que pour les travailleurs de la santé, qui comptent sur cet appui.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): L'honorable ministre a la parole et dispose de 10 secondes.

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Encore une fois, madame la présidente, je serai très clair. Nous avons pris l'engagement envers le Québec de continuer à fournir cette aide jusqu'à la mi-septembre, exactement comme elle l'a demandé, mais nous nous efforçons également de trouver une solution durable et efficace à la demande du Québec. Nous travaillons donc avec la province du Québec, les Forces armées canadiennes et la Croix-Rouge canadienne afin de nous assurer que l'aide nécessaire est disponible.

(1320)

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous allons maintenant céder la parole à Bryan May.

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente. C'est un plaisir et un honneur d'être avec vous tous aujourd'hui. Je partagerai mon temps de parole avec mon collègue, le député de Scarborough Nord.

Madame la présidente, la COVID-19 continue de créer des difficultés pour tous les Canadiens, y compris ceux qui sont handicapés, et la pandémie exacerbe les difficultés que connaissent les Canadiens handicapés. Alors que nous marquons la fin de la Semaine nationale de l'accessibilité, j'aimerais rappeler à nos collègues que notre engagement à rendre le Canada plus inclusif et plus équitable se poursuit, notamment avec l'adoption de la Loi canadienne sur l'accessibilité.

La ministre pourrait-elle informer la Chambre des plans que le gouvernement a élaborés pour soutenir les Canadiens handicapés qui subissent une augmentation de leurs coûts en raison de la CO-VID-19?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées): Madame la présidente, la semaine dernière, nous avons célébré la première Semaine nationale de l'accessibilité qui a été légiférée dans le cadre de l'adoption historique de la Loi canadienne sur l'accessibilité, et je remercie tous les partis de la Chambre pour le consentement qu'ils ont accordé à cette mesure législative. J'espère que nous ferons preuve du même esprit de camaraderie cet après-midi afin d'aider les personnes handicapées.

Depuis le début, madame la présidente, nous avons adopté une approche d'inclusion des personnes handicapées en ce qui concerne la façon dont nous les soutenons en cette période de pandémie, y compris en créant notre Groupe consultatif sur la COVID-19 en matière des personnes en situation de handicap, qui nous a donné des conseils précieux. Je remercie vivement les membres de ce groupe pour leur contribution à nos efforts.

La semaine dernière, nous avons annoncé une série de mesures d'aide aux personnes handicapées qui complètent les mesures déjà en place. Elles comprennent un paiement unique de 600 \$ versé à 1,25 million de citoyens handicapés. C'est ce sur quoi porte la mesure législative que nous étudierons cet après-midi. Cette mesure porte aussi sur un investissement de 15 millions de dollars dans une initiative d'accessibilité des lieux de travail qui garantira, à l'avenir... Nous savons que le retour au travail sera très difficile pour les personnes handicapées.

Enfin, cinq initiatives très intéressantes en matière de technologies accessibles ont été entreprises, notamment un projet sur des terminaux de point de vente pour les Canadiens aveugles ou malvoyants.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Vous pouvez poser une question très brève, monsieur May.

M. Bryan May: Je tiens à profiter de cette occasion pour remercier la ministre et son ministère pour tout le travail qu'ils accomplissent afin que l'accessibilité soit en tête des préoccupations de tous pendant cette crise.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Le prochain intervenant est M. Chen.

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Madame la présidente, alors que l'humanité se bat contre la COVID-19, nous affrontons la dure réalité d'une autre maladie.

Le 25 mai, George Floyd a perdu connaissance et est mort pendant qu'un policier appuyait son genou sur son cou pendant près de neuf minutes. Tout cela est survenu après avoir menotté l'homme noir de 46 ans et l'avoir placé dans une position où il lui était impossible de nuire à qui que ce soit.

Au Canada, nous avons parcouru un long chemin depuis Viola Desmond, mais il reste encore beaucoup à faire. Le racisme anti-Noirs est institutionnalisé et dissimulé sous les récits dominants d'une société libre et multiculturelle. La haine n'a pas de frontières, qu'elle soit dirigée contre les communautés noires ou qu'il s'agisse d'un sentiment anti-asiatique alimenté par la COVID-19.

La question est toujours la suivante: Qui est le prochain? Nous devons tous nous dresser ensemble contre la haine et défendre la justice et la réconciliation, afin de démanteler des systèmes d'oppression qui sont restés longtemps incontestés.

Des données récentes de Statistique Canada montrent que le Canada laisse tomber les jeunes Noirs, en créant les conditions qui les entraînent dans le système judiciaire. Je pose la question suivante à la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse: Que fait le gouvernement pour régler les problèmes particuliers qu'affrontent les jeunes Noirs?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse): Madame la présidente, le député de Scarborough-Nord a tout à fait raison. Nous devons tous faire ce que nous pouvons pour nous opposer à la haine et à l'injustice. Nous disons souvent que les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas seulement les dirigeants de demain, mais aussi les dirigeants d'aujourd'hui. Nous devons donc les préparer à réussir en investissant dans la jeunesse.

Selon le recensement de 2016, les Canadiens noirs représentent 1,2 million de personnes, et plus d'un quart de cette population est âgée de moins de 15 ans. Des écarts socio-économiques, notamment en matière d'emploi et d'éducation, existent entre les jeunes noirs et les autres. Nous devons faire mieux pour éliminer ces écarts.

Le gouvernement a mis de l'avant les jeunes afin qu'ils puissent éclairer les décisions que nous prenons. Nous avons élaboré la première politique de la jeunesse du Canada, et elle a été créée par les jeunes pour les jeunes afin de s'assurer que tous les jeunes sont équipés pour vivre une vie saine et épanouie, et qu'ils sont habilités à créer des changements positifs pour eux-mêmes et pour leurs collectivités.

Notre gouvernement a lancé le programme de Soutien communautaire pour les jeunes Canadiens noirs, qui a appuyé 56 projets visant à relever les défis uniques auxquels font face les jeunes Canadiens noirs, en développant leurs compétences en matière de leadership et leur engagement civique, tout en les responsabilisant grâce à la promotion de l'histoire, de la culture et de l'identité noires.

Pour s'attaquer aux difficultés causées par la pandémie, le gouvernement a mis en œuvre une série de mesures destinées à aider les jeunes et les étudiants, notamment en leur offrant des possibilités d'emploi et de services. Mon bureau travaille avec les organisations communautaires qui servent les jeunes Noirs afin de s'assurer qu'elles sont elles aussi au courant de ces mesures et qu'elles en bénéficient.

• (1325)

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Mme Mathyssen est la prochaine intervenante.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Merci, madame la présidente.

Je vais partager mon temps de parole avec le député de Timmins—James Bay.

Dans de nombreuses provinces, les écoles restent fermées, mais de nombreux fournisseurs de services de garde d'enfants souhaitent rouvrir leurs portes. Toutefois, ils doivent réduire leur capacité en raison de la COVID-19. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de services de garde d'enfants universels et financés par l'État, afin de pouvoir relancer l'économie.

Le gouvernement va-t-il adopter une loi qui consacrerait l'accès à des services de garde d'enfants de qualité et abordables, ainsi que le financement fédéral de ces services?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social): Madame la présidente, nous sommes, bien sûr, résolus à investir dans les services de garde d'enfants. Nous travaillons constamment avec les provinces et les territoires pour faire en sorte de leur fournir le soutien dont ils ont besoin pour offrir des services de garde d'enfants de qualité, abordables et accessibles.

Depuis 2015, nous avons créé plus de 40 000 places de garde d'enfants. Nous sommes également déterminés à créer 250 000 places supplémentaires de garde d'enfants avant et après l'école.

Mme Lindsay Mathyssen: Le gouvernement ne semble pas comprendre qu'il ne s'agit pas d'une garde d'enfants universelle.

Les femmes ont perdu la majorité des emplois qui ont été éliminés en raison de la pandémie de COVID-19, et elles assument maintenant la majorité des responsabilités supplémentaires liées à la garde d'enfants. Les femmes canadiennes veulent et doivent retourner au travail, mais le gouvernement actuel ne comprend pas qu'en l'absence de services de garde d'enfants abordables, elles ne peuvent tout simplement pas réintégrer la population active.

Depuis 26 ans, les gouvernements libéraux promettent de créer un programme universel de garde d'enfants, mais ne réussissent pas à le mettre en œuvre. Les parents en paient le prix. Combien de temps les parents doivent-ils encore attendre?

L'hon. Ahmed Hussen: Madame la présidente, je tiens à remercier l'honorable députée de cette importante question.

Depuis 2015, nous avons créé 40 000 places de garde d'enfants de qualité, abordables et accessibles dans tout le pays. Nous sommes en bonne voie de poursuivre notre investissement de 7,5 milliards de dollars sur 11 ans en vue de créer des places supplémentaires en garderie et de soutenir les provinces et les territoires. Nous sommes constamment en contact avec nos homologues dans le but de travailler au renforcement de ce secteur. Nous tenons également notre promesse et notre engagement de créer 250 000 places supplémentaires.

Nous serons là pour les parents lorsqu'ils reprendront le travail, et nous continuerons de renforcer le secteur de l'éducation préscolaire et de la garde des jeunes enfants.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Il vous reste du temps pour une question très brève, madame Mathyssen.

Mme Lindsay Mathyssen: L'absence d'un accès universel aux garderies paralyse l'économie. Nous n'offrons pas un réseau abordable, ce qui empêche les femmes de retourner au travail. Plutôt que d'aider les parents à retourner au travail, le gouvernement présente maintenant des mesures législatives qui les pénalisent.

Pourquoi le gouvernement cherche-t-il à mettre les mères et les pères en prison et à leur imposer de grosses amendes quand ils ne peuvent pas trouver les services de garde qui...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): L'honorable ministre a le temps de fournir une réponse brève.

L'hon. Ahmed Hussen: Nous nous sommes engagés envers le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Nous irons de l'avant avec la création d'un secrétariat de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Nous allons continuer d'investir dans ce secteur. Nous sommes conscients de son importance.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est maintenant à M. Angus.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci, madame la présidente. C'est un privilège d'être ici, et j'espère que votre famille et vous faites preuve de prudence dans les circonstances.

La COVID-19 a ébranlé la classe moyenne canadienne. Ma question s'adresse donc à la ministre de la Prospérité de la classe moyenne.

Ce matin, j'ai discuté avec une femme d'affaires. Elle dirige sa propre entreprise, une agence de voyages, mais elle a tout perdu en raison de la COVID-19. Elle reçoit la Prestation canadienne d'urgence ou PCU, mais la date de fin approche. Elle ne peut pas reprendre le travail, puisqu'elle n'en a plus et, dans quatre semaines, elle se retrouvera dans une impasse financière.

Est-ce que la ministre se bat pour prolonger la PCU afin que cette femme puisse demeurer dans la classe moyenne?

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, à l'approche du dernier paiement pour une période de quatre semaines au titre de la PCU, nous savons à quel point les Canadiens sont préoccupés et nous travaillons très dur pour veiller à ce que la PCU continue de jouer un rôle important dans le contexte de la reprise des activités économiques.

J'aimerais souligner que, quand nous avons créé la PCU, son but était différent. Nous demandions aux gens de rester à la maison. Aujourd'hui, nous demandons aux gens de retourner au travail s'ils peuvent le faire de façon sécuritaire.

Nous allons nous assurer que la Subvention salariale et la PCU se complètent. En fait, les mesures législatives proposées aujourd'hui nous procureront la souplesse nécessaire pour ce faire.

• (1330

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous vous avons accordé un peu peu plus de temps.

Revenons à M. Angus.

M. Charlie Angus: Je vous en remercie.

Ce que l'on constate dans les mesures législatives d'aujourd'hui, c'est que le gouvernement parle de peines d'emprisonnement. En ces temps de disparité au sein de la classe moyenne, nous avons besoin d'une ministre de la Prospérité de la classe moyenne, et voilà qu'elle nous parle plutôt de criminalité de la classe moyenne.

Revenons un peu là-dessus, sur le retour au travail. J'ai parlé à un barman de 51 ans. C'est un barman professionnel, donc c'est son travail. Il ne peut pas retourner au travail parce qu'il n'en a plus.

Est-ce que la ministre nous assure que cet homme pourra demeurer dans la classe moyenne puisque la PCU sera toujours versée en juillet, oui ou non?

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, depuis le début de la crise, nous aidons les Canadiens et les Canadiennes en mettant en place des programmes.

Nous allons continuer à soutenir les familles pendant la crise, et par la suite également.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Angus, vous avez le temps de faire un commentaire très bref ou de poser une question très rapidement.

M. Charlie Angus: Le problème ici, c'est que lorsque la CO-VID-19 a frappé, des millions de Canadiens avaient déjà des conditions de travail si précaires qu'ils n'arrivaient même pas à payer leur loyer. Voilà une condamnation accablante.

Dans quatre semaines, ces Canadiens se retrouveront à nouveau dans une impasse financière. Ce que je souhaite savoir, et ce que doivent savoir les Canadiens, c'est si la ministre s'engage, oui ou non, à ce que la PCU soit là pour les personnes qui ne peuvent pas retourner au travail parce qu'ils n'en ont plus.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): L'honorable ministre peut donner une réponse très brève.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, depuis le début de cette crise, nous aidons les familles avec un supplément à l'Allocation canadienne pour enfants. Nous avons mis en place la Prestation canadienne d'urgence.

Nous allons continuer à trouver des moyens pour soutenir les familles canadiennes pendant cette crise.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est à M. Cooper.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Merci, madame la présidente.

La déclaration du ministre des Finances selon laquelle le secteur de l'énergie recevrait de l'aide dans les heures, voire les jours à venir, date déjà du 25 mars.

Eh bien, en réalité, il ne s'est pas écoulé des heures ni des jours. Pas même des semaines. En effet, nous sommes des mois plus tard et l'aide se fait toujours attendre. Soixante-dix-sept jours après la déclaration du ministre, pas une seule société énergétique n'a reçu de financement d'Exportation et développement Canada, de la Banque de développement du Canada ou dans le cadre du Crédit d'urgence pour les grands employeurs ou CUGE.

À la lumière de la crise de liquidités sans précédent que connaît le secteur de l'énergie, comment le gouvernement peut-il justifier un retard pareil?

L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles): Madame la présidente, il y a plusieurs semaines déjà, nous avons invité les entreprises à soumette leurs demandes par l'intermédiaire du Programme de crédit aux entreprises afin d'aider les PME qui représentent 85 % des emplois dans notre secteur. Il est aussi possible de faire des demandes auprès du CUGE dans le cadre des mesures visant les grandes entreprises.

Nous allons continuer de collaborer avec l'industrie. Nous allons continuer de soutenir les travailleurs jusqu'à ce que nous ayons traversé cette épreuve sans précédent.

M. Michael Cooper: Madame la présidente, le 2 juin, le viceprésident de l'Association canadienne des producteurs pétroliers a déclaré: « Toute l'industrie est frustrée par les retards que nous vivons. »

Le ministre de l'Énergie et des Ressources de la Saskatchewan a parlé d'un trou béant dans l'aide pour le secteur de l'énergie. Ce trou béant, ce sont les programmes d'Exportation et développement Canada ou EDC et de la Banque de développement du Canada ou BDC que le gouvernement n'arrive pas à concrétiser. En effet, on a annoncé ces programmes le 17 avril et, 54 jours plus tard, vous savez quoi? Non seulement aucune société énergétique n'a reçu de financement, mais il n'est même pas possible de faire une demande, et les critères d'admissibilité n'ont toujours pas été établis après 54 jours. On voudrait trouver un meilleur exemple de délaissement du secteur de l'énergie que ce ne serait pas possible.

L'hon. Seamus O'Regan: Madame la présidente, le Business Council of Alberta a déclaré que le CUGE est un développement positif qui montre que le gouvernement fédéral est conscient des besoins des grandes sociétés canadiennes et de leur valeur. Nous sommes d'accord. Il est primordial de soutenir le secteur du pétrole et du gaz naturel tandis qu'il vit deux crises, soit les répercussions de la COVID-19 et les effets de la guerre mondiale des prix déclenchée par la Russie et l'Arabie saoudite. C'est pour cette raison que, il y a des semaines déjà, nous avons invité les entreprises à présenter des demandes dans le cadre des mesures relatives aux liquidités afin d'aider les PME qui représentent 85 % des emplois dans notre secteur. Nous avons aussi annoncé l'accès à des liquidités pour les grandes entreprises par l'intermédiaire du CUGE. Nous poursuivrons notre collaboration avec l'industrie pour veiller à ce que ces programmes soient efficaces.

• (1335)

M. Michael Cooper: Madame la présidente, contrairement à ce qu'avance le ministre, ni les programmes d'EDC ni les programmes de la BDC n'acceptent de demandes. Hier encore, les représentants d'EDC et de la BDC témoignaient devant le comité des finances où je leur ai posé exactement les mêmes questions.

Nous savons, madame la présidente, que le processus de demande n'est pas enclenché et que les critères d'admissibilité n'ont pas encore être établis, mais je présume que le gouvernement a de bonnes nouvelles pour le secteur de l'énergie après 77 jours. Maintenant, les sociétés énergétiques peuvent aller sur le site Web de la BDC et s'inscrire aux mises à jour par courriel.

Est-ce le genre d'aide à laquelle songe le ministre des Finances après 77 jours: des mises à jour par courriel plutôt que de l'aide concrète pour le secteur de l'énergie?

L'hon. Seamus O'Regan: Madame la présidente, le ministre des Finances de l'Alberta, Travis Toews, a déclaré dans une annonce sur le CUGE que, de pair avec les mesures antérieures visant les PME, il s'agissait d'une marque de confiance envers nos industries.

Il est essentiel de soutenir notre secteur du pétrole et du gaz naturel pendant ces deux crises. Comme je l'ai dit, il y a l'incidence de la COVID-19, à laquelle s'ajoute l'effet de la guerre mondiale des prix.

Nous avons invité les entreprises à faire des demandes dans le cadre des mesures relatives aux liquidités, comme l'a demandé l'Association canadienne des producteurs pétroliers. Ses cinq demandes principales portaient toutes sur les liquidités.

Nous avons soutenu les PME qui sont essentielles au sein de la chaîne d'approvisionnement et représentent 85 % des emplois dans le secteur, puis nous avons annoncé que des liquidités seraient accessibles aux grandes entreprises par l'intermédiaire du CUGE. Nous allons poursuivre notre collaboration avec l'industrie et...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Je dois maintenant vous interrompre un instant pour permettre aux techniciens de changer de place.

Maintenant que c'est fait, allez-y, monsieur Martel...

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Madame la présidente, il y a eu, récemment, des progrès positifs dans le cas d'André Gauthier. D'ailleurs, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier le ministre des Affaires étrangères et la vice-première ministre de leur collaboration dans ce dossier. Par contre, M. Gauthier est présentement laissé à lui-même aux Émirats arabes unis, sans passeport, dans l'attente de régler des poursuites au civil.

Quels services le ministre entend-il lui fournir pour l'aider, et quand compte-t-il rapatrier M. André Gauthier au Canada?

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, dans tous les cas semblables à celui de M. Gauthier, le gouvernement du Canada, par l'entremise de ses services consulaires, s'efforce de faire le mieux possible dans les circonstances. Il s'agit d'un dossier qui est encore actif.

M. Richard Martel: La Chambre a reconnu, le 18 février 2020, que les 15 semaines de prestations de maladie offertes par l'assurance-emploi étaient insuffisantes.

Des citoyens qui sont tombés malades avant le 15 mars se retrouvent maintenant sans aide. On leur refuse la PCU parce qu'ils n'ont pas perdu leur emploi à cause de la COVID-19. On leur refuse les prestations régulières de l'assurance-emploi parce qu'ils ne sont pas aptes à travailler. De plus, certains citoyens sont en attente d'une intervention chirurgicale, qui est retardée à cause de la COVID-19.

Le gouvernement est-il en train de laisser tomber ces gens-là?

(1340)

L'hon. Carla Qualtrough: Non, madame la présidente, ce n'est absolument pas le cas.

Bien sûr, nous comprenons que les personnes qui ne reçoivent plus les prestations de l'assurance-emploi devraient avoir accès à la PCU. Nous nous sommes engagés à prolonger la prestation d'urgence pour raison de maladie jusqu'à 26 semaines. Nous travaillons avec tout le monde ici pour y arriver. Nous tenons compte des besoins et de la situation particulière de tous les citoyens dans nos efforts pour aider les Canadiens.

M. Richard Martel: J'ai interpellé plusieurs fois la ministre du Développement économique pour qu'elle soit plus flexible dans

l'établissement de ces programmes, afin qu'ils soient mieux adaptés aux réalités des régions. Encore récemment, c'étaient les PME de Montréal qui accaparaient les fonds destinés aux régions.

Quand le gouvernement libéral sera-t-il à l'écoute des besoins des régions comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean?

L'hon. Mélanie Joly: Je remercie mon collègue de me donner l'occasion d'annoncer une bonne nouvelle dont il a été question à Radio-Canada ce matin, c'est-à-dire 71 millions de dollars de plus pour les régions du Québec.

Bien entendu, nous sommes là pour les régions. Je serai heureuse de travailler avec mon collègue pour que la SADC de sa région puisse bien soutenir les entreprises. Il faut soutenir les entreprises du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de partout au pays.

M. Richard Martel: Je pense que c'est du réchauffé.

Selon un sondage de l'Université de Trois-Rivières, au Québec, c'est la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui serait la plus touchée économiquement par la COVID-19. Pourtant, nous avons de nombreux projets, mais ils dépendent du leadership du gouvernement pour être réalisés.

Dans notre région, il y a la foresterie, le secteur de l'aluminium, GNL Québec, le tourisme, le Port de Saguenay, Chantier Davie Canada, une base militaire et un centre fiscal. Tout cela est chez nous.

On sait qu'il faudra bientôt relancer l'économie. Quand le gouvernement va-t-il agir pour aider notre région?

L'hon. Mélanie Joly: Tous les jours, nous agissons pour aider la région de mon collègue. J'ai eu de bonnes conversations avec Promotion Saguenay. J'ai aussi parlé à plusieurs reprises avec différents intervenants de la belle région de mon collègue. Nous serons toujours là pour eux.

Je tiens à dire à mon cher collègue qu'il y aura d'autres annonces pour soutenir le développement économique de la belle région de Saguenay—Lac-Saint-Jean. Je serai heureuse de travailler avec lui pour arriver à de bons résultats.

M. Richard Martel: Le développement durable de la forêt est au cœur du développement économique du Canada et également du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Les Canadiens ont de quoi être fiers de l'utilisation de la forêt boréale dans la lutte contre les changements climatiques. Présentement, notre industrie forestière innovante connaît beaucoup de problèmes, et à cela vient s'ajouter la crise de la COVID-19.

Qui défendra nos travailleurs de la forêt?

L'hon. Mélanie Joly: Bien entendu, nous croyons à l'importance du développement économique régional. C'est pour cela que nous sommes toujours là pour défendre nos travailleurs de la forêt.

Cela me fera plaisir de travailler également avec mon collègue le ministre des Ressources naturelles, qui est bien saisi du dossier et qui connaît les défis auxquels font face les différentes entreprises dans le domaine forestier, ainsi que les employés.

Nous serons toujours là pour soutenir les employés et créer davantage d'emplois partout au Québec et au pays.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est maintenant à Mme Sahota. Je vous en prie.

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Merci, madame la présidente.

Nous continuons de voir des failles importantes dans les programmes des libéraux. Il y a encore des gens qui passent entre les mailles du filet et qui sont laissés pour compte. Nous entendons parler de femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher et qui n'obtiennent pas d'aide ou sont priées de retourner au travail.

Quand le gouvernement arrêtera-t-il de laisser tomber les Canadiens?

L'hon. Carla Qualtrough: Nous savons qu'il y a beaucoup de personnes sur le point de prendre leur congé de maternité ou parental qui n'ont pas nécessairement accès à leurs prestations d'assurance-emploi parce que, quand la pandémie de COVID-19 s'est déclenchée, elles n'avaient pas accumulé assez d'heures. Nous travaillons d'arrache-pied, comme nous l'avons fait pour les pêcheurs, afin d'aider tous les Canadiens qui se retrouvent dans ce genre de situations.

J'ai hâte d'informer les Canadiens de notre approche dans ce dossier, ce qui ne saurait tarder.

• (1345)

Mme Jag Sahota: Madame la présidente, ce n'est tout simplement pas acceptable.

Cette question a été soulevée auprès du gouvernement pendant des mois et il n'a toujours rien fait. Ces familles méritent qu'on leur réponde dès maintenant.

Si le gouvernement avait effectué une analyse comparative entre les sexes plus ou ACS+, il aurait pu s'en rendre compte avant de déployer des programmes inadéquats pour les femmes. Pourquoi n'at-on pas effectué d'ACS+?

L'hon. Carla Qualtrough: Je peux confirmer à tous les députés présents à la Chambre que nous sommes tout à fait conscients de l'incidence disproportionnée que cette pandémie a sur les femmes et les filles et que cela nous préoccupe profondément.

Nous travaillons dur pour veiller à ce que tout le monde obtienne le soutien dont il a besoin. Nous savons, comme je l'ai dit plus tôt, que nous devons tenir compte des améliorations à l'assurance-emploi, de la Subvention salariale et de ce qu'il adviendra de la PCU. Tous ces éléments sont liés, tandis que nous tentons de fournir aux Canadiens un ensemble de mesures d'aide à la fois complet et tourné vers l'avenir.

Mme Jag Sahota: Madame la présidente, puis-je rappeler à ma distinguée collègue que c'est le premier ministre qui a déclaré que chaque mesure législative ferait l'objet d'une ACS+ rigoureuse?

Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait?

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, je peux confirmer à la députée que nous avons tout à fait pris en compte les besoins des femmes quand nous avons conçu la PCU. Je peux vous affirmer que les femmes bénéficient grandement de cette prestation.

Mme Jag Sahota: Madame la présidente, c'est une question simple, et je vais la répéter. Pourquoi n'a-t-on pas effectué une ACS + des programmes d'aide liés à la COVID-19?

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, comme je l'ai dit, nous avons d'emblée tenu compte des besoins des femmes et des filles; à chaque étape du processus, nous nous sommes efforcés de fournir une série complète de mesures d'aide aux Canadiens de partout au pays.

Mme Jag Sahota: Madame la présidente, si c'est le cas, comment explique-t-on ces failles?

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, je peux assurer à la députée que nous n'avons omis aucune faille. Dès le départ, nous avons tenté d'aider autant de personnes que possible. En prenant d'abord des mesures pour les travailleurs, ensuite pour les étudiants et les aînés, puis aujourd'hui pour les personnes handicapées, nous veillons à inclure tout le monde dans ces mesures. Tandis que la pandémie suit son cours et que la reprise des activités économiques s'amorce, il est évident que nous allons veiller à ce que les femmes en particulier soient soutenues par ces mesures.

Mme Jag Sahota: Madame la présidente, la ministre doit en accepter la responsabilité. Ces femmes et ces familles méritent des réponses. C'est un vrai problème en ce moment même.

Vous avez dit que vous mèneriez une ACS+ de toutes les mesures stratégiques à partir de maintenant. Où est l'aide dont ces futures mamans ont besoin?

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, j'en accepte la responsabilité. Je suis très fière du grand nombre de femmes âgées que nous aidons grâce à ces mesures, du grand nombre de femmes qui reçoivent un crédit de TPS, du grand nombre de femmes qui sont chefs de famille et qui reçoivent le versement unique ajouté à l'Allocation canadienne pour enfants, ainsi que du grand nombre de femmes handicapées qui recevront de l'aide si nous avons l'assentiment de tous les partis aujourd'hui.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Madame Sahota, puis-je vous rappeler d'adresser vos questions directement à la présidence?

Mme Jag Sahota: Madame la présidente, je le redemande, en espérant que la ministre donnera une réponse franche. Pourquoi n'att-on pas effectué une ACS+ des programmes d'aide liés à la CO-VID-19?

L'hon. Carla Qualtrough: Grands dieux, madame la présidente. Je réitère à quel point il était important pour nous de tenir compte d'emblée des besoins des femmes et des filles et, alors que s'amorce la reprise des activités économiques, à quel point les femmes sont on ne peut plus au cœur de chaque décision.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Madame Sahota, il vous reste 15 secondes.

Mme Jag Sahota: Madame la présidente, je n'ai toujours pas obtenu de réponse à ma question. Elle répète systématiquement la même réponse. Je vais continuer de poser la même question en espérant obtenir une réponse franche. Pourquoi n'a-t-on pas effectué une ACS+ des programmes d'aide liés à la COVID-19?

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Madame la ministre, vous avez 5 secondes pour répondre.

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, nous avons tenu compte des besoins des femmes et des filles dès le départ, et nous allons continuer de le faire.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est maintenant à M. Carrie.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Madame la présidente, le 29 avril dernier, j'ai demandé au ministre Blair pourquoi Lisa Freeman, une de mes électrices, n'a pas pu assister à l'audience de libération conditionnelle de l'assassin de son père. Le ministre a reconnu qu'il s'agissait là d'une erreur et que les victimes pourraient désormais y assister par téléphone ou vidéoconférence.

Est-ce que le ministre peut dire à la Chambre combien d'audiences de libération conditionnelle ont eu lieu sous cette forme virtuelle en la présence des victimes depuis le 29 avril?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté): Merci, madame la présidente. Je remercie mon distingué collègue pour sa question. Je suis heureux d'apprendre que le ministre Blair a été en mesure de lui fournir des renseignements dans le cas qu'il soulève.

En ce qui a trait à sa question, nous serons heureux de lui fournir la réponse en temps voulu.

• (1350)

M. Colin Carrie: Madame la présidente, le 29 avril, le ministre a déclaré, et je cite: « ...des mesures ont été prises pour permettre aux victimes d'y assister virtuellement, par téléphone ou vidéoconférence. »

Si ce changement a eu lieu, est-ce que le ministre peut nous dire à combien d'audiences les victimes ont pu assister par vidéoconférence?

L'hon. Marco Mendicino: Madame la présidente, comme je l'ai dit, nous allons certainement confirmer le nombre d'audiences qui ont pu avoir lieu. En ce qui a trait aux audiences de la Commission des libérations conditionnelles du Canada, nous voulons nous assurer que les victimes et d'autres personnes peuvent participer de manière équitable et transparente.

M. Colin Carrie: Madame la présidente, voici ce qu'on peut lire sur le site Web: « Dans un effort pour protéger la santé et la sécurité du public, des délinquants, des commissaires et du personnel de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) en réponse à la pandémie de la COVID-19, la CLCC mène actuellement ses audiences à distance par vidéoconférence ou téléconférence [...]. » Toutefois, en ce qui concerne la participation des victimes, la CLCC déclare avoir « mis en œuvre des améliorations technologiques et procédurales afin de permettre aux victimes de participer [...] par téléphone ».

Si la vidéoconférence est une option pour le personnel et les détenus, pourquoi ne l'est-elle pas pour les victimes?

L'hon. Marco Mendicino: Madame la présidente, comme je l'ai dit, il est très important que toutes les parties puissent participer devant la Commission des libérations conditionnelles. La Commission des libérations conditionnelles a adopté des technologies qui permettent aux victimes de participer d'une manière équitable et qui leur donne la possibilité de s'exprimer.

M. Colin Carrie: Madame la présidente, le ministre passe à côté de l'essentiel. Pour les victimes, outre le procès criminel, les audiences de la Commission des libérations conditionnelles constituent la seule occasion de participer au processus judiciaire. Pourquoi les victimes ne sont-elles pas autorisées à participer à la vidéoconférence, alors que le personnel, les commissaires et les détenus le sont?

L'hon. Marco Mendicino: Madame la présidente, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, les victimes peuvent participer aux audiences de la Commission des libérations conditionnelles. C'est grâce aux technologies et aux innovations adoptées par la Commission des libérations conditionnelles. Bien entendu, ces possibilités continueront d'exister à l'avenir.

M. Colin Carrie: Madame la présidente, pourquoi alors le ministre et le gouvernement ont-ils dit aux Canadiens et à la Chambre que les victimes d'actes criminels ont la possibilité de participer

aux audiences de la Commission des libérations conditionnelles par vidéoconférence, alors qu'en réalité, ce n'est pas le cas?

L'hon. Marco Mendicino: Madame la présidente, je le répète, nous allons évidemment confirmer la situation en ce qui concerne cette demande particulière. En attendant, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, les victimes peuvent participer à ces audiences. C'est conforme à l'équité de ces audiences et à l'application régulière de la loi.

M. Colin Carrie: Madame la présidente, cela fait plus d'un mois. Quand le ministre permettra-t-il enfin aux victimes d'actes criminels d'avoir le même droit que les détenus condamnés, à savoir le droit de participer aux audiences de libération conditionnelle par vidéoconférence?

L'hon. Marco Mendicino: Madame la présidente, je rejette cette proposition. La Commission des libérations conditionnelles est un tribunal bien établi qui permet à toutes les parties, y compris aux victimes, de participer d'une manière équitable et de s'exprimer afin que ces représentations puissent être prises en compte dans le cadre de ses décisions.

M. Colin Carrie: Le député peut rejeter cette affirmation autant qu'il veut, madame la présidente, mais selon lui, semble-t-il, il est juste que les détenus aient un tel droit, mais pas les victimes. En tout cas, nous ferons un suivi auprès de lui.

Brandon Hottot possède et exploite une entreprise de sous-traitance dans ma circonscription, et son entreprise a besoin d'aide. Le 19 mai, le premier ministre a annoncé que le gouvernement autoriserait les propriétaires uniques et les entrepreneurs temporaires à se prévaloir du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes; toutefois, M. Hottot n'a toujours pas été en mesure de profiter de cette prestation.

Quand les propriétaires de petites entreprises comme M. Hottot peuvent-ils s'attendre à ce que cette modification soit enfin apportée? Cela fait plus de trois semaines, et le temps presse.

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international): Madame la présidente, dès le départ, nous avons travaillé fort pour soutenir les petites entreprises. Jusqu'ici, plus de 660 000 entreprises ont eu accès à des prêts aux petites entreprises. Je veux assurer à mon collègue qu'un soutien supplémentaire sera offert d'ici environ une semaine.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Carrie, vous pouvez poser une très brève question.

M. Colin Carrie: Très bien, madame la présidente.

Shawn et Denise exploitent un centre de gymnastique à Whitby, mais ils ont été contraints de le fermer pendant toute la durée de la COVID-19. Alors que s'amorce la réouverture de l'économie, ils craignent de ne pas avoir l'argent nécessaire pour payer leurs employés à court terme, surtout lorsque la clientèle est réduite.

Le gouvernement offrira-t-il également la subvention salariale aux petites entreprises qui ont été fermées et qui commencent à peine à reprendre leurs activités?

L'hon. Mary Ng: La subvention salariale a été prolongée jusqu'au 31 août. Nous espérons que les entreprises, comme celle qui vient d'être mentionnée, pourront bénéficier de la subvention salariale pour maintenir leurs employés en poste.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est maintenant à Mme May.

Mme Elizabeth May: Merci, madame la présidente.

Je tiens simplement à préciser aux fins du compte rendu, au cas où nous ne pourrions pas en débattre, que le projet de loi sous embargo dont nous avons pris connaissance est inacceptable pour les membres du caucus du Parti vert. Mes questions porteront essentiellement sur les articles qui posent problème.

J'aimerais commencer par poser une question à la ministre des Personnes handicapées.

J'apprécie certainement son travail et je sais que ses intentions sont louables, mais la partie 3 de ce projet de loi permet la communication de renseignements afin que les gens puissent recevoir un paiement unique de 600 \$, ce qui n'est pas suffisant pour faire face à la crise de la COVID dans le cas des personnes handicapées. Il est clair — et je remercie le chef du Nouveau Parti démocratique d'avoir bien souligné ce point lors de la période des questions — que cette mesure aidera environ 40 % des personnes handicapées parce que sa structure est liée au crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Voici ma question pour la ministre: d'autres mesures sont-elles envisagées pour aider le reste des Canadiens handicapés qui ont besoin d'aide?

• (1355)

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, le paiement de soutien que nous proposons de verser aux personnes handicapées et que nous espérons faire adopter aujourd'hui à la Chambre vient s'ajouter à toute une série de mesures que notre gouvernement a mises en place et auxquelles les personnes handicapées ont accès.

Nous savons que les personnes handicapées qui avaient un emploi précaire bénéficient maintenant de la PCU. Les étudiants handicapés reçoivent la prestation pour étudiants, y compris un supplément de 750 \$ par mois pendant quatre mois. Les familles ayant des enfants handicapés ont accès à l'Allocation canadienne pour enfants. De plus, les personnes handicapées bénéficient de manière disproportionnée des remboursements de TPS. Je devrais aussi parler des lettres provinciales qui sont envoyées aux bénéficiaires de programmes provinciaux de soutien aux personnes handicapées.

À tous les égards, madame la présidente, nous essayons de venir en aide à chaque citoyen handicapé, et cette mesure comble une lacune importante.

Mme Elizabeth May: Ce qu'il y a de bien pire que la partie 3, à notre avis, c'est le traitement des gens — en l'occurrence, des bénéficiaires de la PCU — qui, à ce stade-ci, risquent d'être emprisonnés pour avoir refusé de retourner au travail lorsque les conditions sont jugées raisonnables. Je m'interroge ici sur le caractère raisonnable. Il s'agit d'un critère subjectif. S'en prendre aux gens et les menacer ne constituent pas la bonne approche à suivre. D'ailleurs, l'Association canadienne des libertés civiles a déjà remis en question la constitutionnalité de la disposition rétroactive.

Pour la ministre, qu'est-ce qui est raisonnable, et aux yeux de qui est-ce raisonnable? Dans les nouvelles d'aujourd'hui, le médecin hygiéniste en chef d'Hamilton affirme qu'il y a une montée en flèche du nombre de cas chez les jeunes, qui ont sans doute été exposés au virus alors qu'ils utilisaient le transport en commun pour se rendre au travail. Leur trajet n'était donc pas sûr. Qui détermine le caractère raisonnable d'une décision quant à l'impossibilité de retourner au travail en toute sécurité?

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, dans la version actuelle de la PCU — et il en sera ainsi dans ses versions futures —, nous essayons d'englober les situations des personnes sans emploi, des personnes qui ne peuvent pas travailler en raison de responsabilités liées à la garde d'enfants et des personnes malades. L'utilisation de l'expression générale « caractère raisonnable » nous permet de tenir compte de la situation propre à chaque personne. Si nous nous en tenions à des termes comme « convenable » ou « approprié », cela qualifierait l'emploi. Nous essayons d'examiner la personne et ses circonstances particulières; ainsi, lorsqu'une personne immunodéficiente ne peut pas utiliser le transport en commun pour se rendre à son travail, il est raisonnable qu'elle n'accepte pas d'y retourner. C'est justement le genre de situations que nous essayons de viser grâce au critère général du « caractère raisonnable ».

Mme Elizabeth May: L'approche est très défaillante, madame la présidente, car elle cherche à punir les gens au lieu de les encourager. Je pense que les libéraux se sont trop laissé influencer par le Parti conservateur, qui prétend que nous avons affaire à une vaste fraude et que les Canadiens sont en train de tricher. La réalité, c'est que si on veut inciter les gens à retourner au travail, on ne doit pas les menacer. Ce qu'il faut faire, c'est créer une échelle mobile. On laisse les gens continuer à recevoir la PCU, mais on diminue peutêtre le montant de leurs prestations à mesure que leur revenu augmente, de manière à assurer une transition, selon une échelle mobile, dans le cadre de la subvention salariale ou de la PCU.

Je pose donc la question suivante à la ministre: comment peut-on considérer juste le fait de dire qu'une personne n'est pas admissible, même si elle croyait l'être? Le libellé du projet de loi, surtout à l'alinéa 12.1(1)e) dans l'article portant sur les pénalités, repose sur le postulat déraisonnable qu'une personne a enfreint la loi, la rendant ainsi passible d'une peine d'emprisonnement et de lourdes amendes.

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, en raison du privilège parlementaire, je ne pourrai pas parler de dispositions précises d'un texte de loi qui n'a pas encore été présenté à la Chambre, mais je me contenterai de dire que nous cherchons à renforcer nos mesures d'intégrité. Nous négocions avec les gens qui ont commis une erreur honnête, ceux qui ont continué à recevoir la PCU après leur retour au travail. Nous collaborons avec eux. Nous sommes absolument convaincus que ces gens trouveront une solution.

Par contre, nous voulons nous attaquer aux fraudeurs intentionnels, à ceux qui exploitent les aînés à des fins criminelles. Certains députés ont attiré mon attention sur des faits récurrents et m'ont demandé de m'en occuper. C'est exactement ce que nous essayons de faire, madame la présidente.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est à M. Cannings.

M. Richard Cannings: Merci, madame la présidente. Je vais partager mon temps de parole avec le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke.

Le tourisme est d'une importance cruciale pour l'économie de ma circonscription et, après plusieurs années difficiles marquées par des incendies de forêt et des inondations, ce secteur devait connaître une année record en 2020, mais l'épidémie de la COVID a réduit le tourisme à néant, pour reprendre les termes d'un dirigeant local. Des milliers d'emplois se sont évaporés. Plus de la moitié des entreprises touristiques de la région font face à une insolvabilité imminente. Beaucoup d'entre elles sont de petites exploitations saisonnières qui ne sont pas admissibles aux programmes de soutien instaurés par le gouvernement dans le contexte de la COVID.

Bien que le financement des campagnes publicitaires soit bien accueilli, ces entreprises ont besoin d'un soutien direct, et elles ont aussi besoin de certitude à cet égard. Le ministre des Finances peutil s'engager à fournir un soutien direct et rapide aux entreprises touristiques de ma circonscription?

(1400)

L'hon. Mélanie Joly: Je remercie mon collègue de son importante question.

Je suis d'accord avec lui. Le secteur du tourisme a été profondément touché par la pandémie et la crise économique. Oui, nous nous attendions à une autre année record en 2020, mais malheureusement, la pandémie a éclaté et, par conséquent, de nombreuses entreprises ont été mises à rude épreuve. C'est pourquoi notre gouvernement est là pour offrir de l'aide, notamment grâce à la subvention salariale, qui a été prolongée jusqu'à la fin août, comme nous l'a demandé le secteur du tourisme. À cela s'ajoutent les prêts au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes — les prêts de 40 000 \$, ce qui comprend aussi une subvention — et l'allégement des loyers commerciaux.

Cela dit, nous savons que le secteur du tourisme passe parfois entre les mailles du filet. C'est pourquoi nous avons voulu disposer d'un filet de sécurité. Nous avons dégagé les fonds nécessaires par l'entremise des agences de développement régional. Dans la circonscription de mon collègue, il s'agit de Diversification de l'économie de l'Ouest. Certaines entreprises ont fait une demande et ont reçu du financement. S'il y en a d'autres qui ont besoin d'aide, je les invite à communiquer avec moi. J'aimerais être là pour aider leur collectivité, le tourisme...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est à M. Cannings.

M. Richard Cannings: Dans ma circonscription, le tourisme repose, en grande partie, sur le secteur vinicole. Un des facteurs qui ont contribué à la croissance spectaculaire de l'industrie vinicole au cours des dernières décennies, c'est l'exemption de la taxe d'accise. Or, cette exemption risque de prendre fin très bientôt si elle s'avère non conforme à nos accords commerciaux.

L'industrie a proposé un substitut juridique aux échanges commerciaux, soit le programme à valeur ajoutée pour les viticulteurs. Le ministre des Finances est au courant de cette situation depuis des mois. Peut-il garantir à la Chambre et à l'industrie que le gouvernement agira immédiatement pour mettre en œuvre ce programme?

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur le ministre, vous pouvez répondre, mais je vous prie d'être très bref.

L'hon. Bill Morneau: Nous continuons à travailler sur ce dossier. Nous reconnaissons l'importance de l'industrie vinicole en Co-

lombie-Britannique, et je peux garantir au député que je le tiendrai au courant de la situation.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous passons maintenant à M. Garrison.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Madame la présidente, c'est la Semaine nationale du don de sang au Canada. Les dons de sang et de plasma sont toujours importants, mais ils le sont encore plus en cette période de pandémie. Il existe pourtant un moyen simple et efficace d'augmenter les réserves de sang: mettre fin à l'interdiction de dons de sang de la part des homosexuels.

Plus de 17 pays n'imposent pas d'exclusion parce qu'ils savent que le dépistage fondé sur les comportements permet de mieux assurer la sécurité des réserves de sang que les exclusions fondées sur l'identité. Les libéraux sont sûrement d'accord, car c'est ce qu'ils ont promis au cours de deux campagnes électorales.

La ministre de la Santé fera-t-elle plus que répéter ces mêmes promesses aujourd'hui et prendra-t-elle plutôt les mesures qui s'imposent pour lever cette interdiction discriminatoire et sans fondement scientifique qui empêche les homosexuels de donner du sang?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor): Madame la présidente, je suis heureux de pouvoir répondre à cette question très importante.

En effet, nous voulons lutter contre la discrimination. Cela nous tient particulièrement à cœur, surtout dans le contexte des événements survenus au cours des derniers jours et des dernières semaines. Nous sommes également conscients de l'importante contribution des scientifiques et d'autres experts dans ce domaine. Nous avons hâte de travailler avec tous les députés pour faire avancer ce dossier.

M. Randall Garrison: Le gouvernement sait que j'ai demandé aux amis, aux proches et aux alliés de la communauté gaie de donner du sang cette semaine, à la place de ceux qui ne peuvent pas le faire. Nous avons certes besoin de dons réguliers de sang, mais ce n'est pas tout. Pour faire les recherches nécessaires sur la prévention et le traitement possibles de la COVID-19, nous avons également besoin, de toute urgence, de dons de plasma de la part de ceux qui se sont rétablis. Cette interdiction signifie que des dons de plasma sont rejetés, sans aucune raison scientifique valable.

Je le répète, quand la ministre de la Santé agira-t-elle pour lever cette interdiction?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je pense que le député a utilisé les bons mots clés pour parler de la science et d'un plus grand travail de prévention pour s'assurer que chacun vit dans la dignité et la sécurité. Bien qu'il y ait eu des progrès au cours des derniers mois et des dernières années concernant cet important enjeu, il reste encore du travail à faire.

M. Randall Garrison: Il y a six ans cette semaine, j'ai déposé une motion à la Chambre qui demandait la fin de cette interdiction homophobe et transphobe concernant les dons de sang d'hommes homosexuels, d'hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et des femmes transgenres. Cinq ministres de la santé sont passés depuis. À l'époque, on m'avait dit que certaines choses devaient se produire avant que l'interdiction puisse être levée. Toutes ces mesures devaient être prises au début de l'année, avant la crise de la COVID.

Étant donné que nous semblons avoir le soutien de tous les partis pour ma nouvelle motion — la motion M-41, que j'ai fait inscrire cette semaine au *Feuilleton* des avis —, le ministre et le gouvernement accepteraient-ils d'appuyer une motion de consentement unanime pour procéder immédiatement à son adoption?

• (1405)

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur le ministre, vous pouvez répondre, mais je vous prie d'être bref.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Merci, madame la présidente.

L'homophobie et la transphobie sont des exemples de discrimination et des choses qu'il est non seulement absolument nécessaire de reconnaître, mais aussi de combattre. C'est pourquoi nous sommes heureux d'avoir des voix comme celle du député pour nous donner l'assurance que nous faisons des progrès vers un Canada où tous pourront vivre en sécurité et dans la dignité.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): M. Blanchette-Joncas a la parole.

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Longueuil—Saint-Hubert.

Alors que s'amorce graduellement le déconfinement général du Québec, les perspectives de relance de l'industrie touristique demeurent toujours sombres. L'économie de plusieurs régions du Québec dépend du tourisme pour assurer une stabilité et un équilibre qui seront salutaires pour les prochains mois.

Le ministre des Finances est-il prêt à prolonger la Prestation canadienne d'urgence au-delà des 16 semaines prévues, afin d'assurer un minimum financier vital aux travailleurs du tourisme?

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, comme je l'ai dit en anglais, nous travaillons très fort pour continuer d'être là pour tous les Canadiens, que ce soit au moyen de la PCU ou de la Subvention salariale d'urgence du Canada.

Veuillez m'excuser, je suis très fatiguée. Je vais continuer en anglais.

[Traduction]

Nous allons avoir des nouvelles à ce sujet très bientôt, madame la présidente, mais le fait est que nous voulons nous assurer que tous ces programmes fonctionnent bien ensemble, qu'il s'agisse de la subvention salariale ou de la PCU. Nous voulons nous assurer d'encourager les gens à travailler, mais tout en continuant d'être là pour épauler les Canadiens.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: On lit que le gouvernement souhaite remplacer graduellement la Prestation canadienne d'urgence par le recours à la Subvention salariale d'urgence du Canada. C'est bien beau, mais les industries saisonnières n'y ont pas droit, selon les critères actuels.

Si le ministre est conscient de l'importance de l'industrie touristique dans le cycle économique de nos régions, il doit s'engager à venir en aide aux travailleurs. Si la clientèle n'est pas au rendezvous, l'industrie n'existera tout simplement plus. On a encore besoin de la Prestation canadienne d'urgence. Il faut simplement la rendre incitative à l'emploi pour ne pas brimer les gens qui ont la chance de pouvoir recommencer à travailler.

La question est simple: le gouvernement s'engage-t-il à la renouveler?

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, nous travaillons fort pour nous assurer de continuer à soutenir les Canadiens pendant la transition vers la reprise économique. Certes, nous voulons épauler les Canadiens, mais nous ne voulons pas décourager le travail.

La PCU a été créée pour une autre raison. Nous avons demandé aux gens de rester chez eux pour être en sécurité. Nous leur avons demandé de s'isoler s'ils avaient des symptômes. Puisque nous avons commencé à inciter les gens à retourner au travail, nous voulons nous assurer que nous ne les découragerons pas de le faire, mais la réalité est qu'il n'y aura pas d'emplois pour tout le monde et que nous devons continuer de veiller à offrir du soutien à tous.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Trudel, vous avez la parole.

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la présidente, je me joins à mon collègue pour vous souhaiter une bonne Fête nationale du Portugal.

À part le fait qu'elle est probablement la plus belle du Québec, la circonscription de Longueuil—Saint-Hubert a sûrement été l'une des plus durement frappées par la pandémie, et ce, aussi bien sur le plan sanitaire qu'économique. Chez nous, il y a des industries, mais aussi beaucoup d'entreprises de service, notamment des bars, des restaurants et des salles de spectacle.

Or nous ne sommes pas près de pouvoir retourner voir un spectacle de Wajdi Mouawad ou de Fred Pellerin, et c'est bien dommage. Il faut s'employer à calmer l'anxiété de ces gens. Le secteur artistique a été le premier à interrompre ses activités et sera le dernier à les reprendre. Il y a beaucoup d'anxiété. La PCU se termine le 4 juillet.

Le gouvernement va-t-il prolonger la PCU, accompagnée d'un incitatif à l'emploi?

L'hon. Steven Guilbeault: Madame la présidente, je remercie mon collègue de sa question et de tout le travail qu'il accomplit dans le domaine des arts et de la culture.

Dès le départ, nous avons été là pour appuyer nos artistes et nos organisations artistiques. Nous avons mis en vigueur la Prestation canadienne d'urgence, notamment, mais également la Subvention salariale d'urgence, que nous avons rendue accessible aux organismes non gouvernementaux.

Afin que les gens qui touchent des droits d'auteur ne soient pas pénalisés dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence, nous avons adapté cette dernière. Nous avons annoncé un fonds de 500 millions de dollars pour aider spécifiquement le secteur des arts et de la culture.

En effet, nous comprenons très bien que ce secteur est fortement touché par la crise actuelle. Nous avons été là pour nos artistes et nos artisans et nous allons continuer de l'être.

(1410)

M. Denis Trudel: C'est parfait. Au lieu de faire un long préambule, je vais poser une question très simple: est-ce que la PCU va être prolongée le 5 juillet?

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): L'honorable ministre a la parole.

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, je peux assurer au député d'en face qu'en juillet, nous serons là pour les travailleurs canadiens.

[Français]

M. Denis Trudel: Chez nous, sur la rue St-Charles à Longueuil, un beau petit restaurant appelé Crêpe Café vient de fermer ses portes. C'est définitif; il ne rouvrira pas. Un autre restaurateur m'a dit qu'il allait rouvrir son restaurant, mais qu'il ne savait pas dans quelle mesure. Est-ce que ce sera à 15 %, 30 %, 40 %? Personne ne le sait.

La vitesse à laquelle l'économie va redémarrer est la grande inconnue. Combien d'heures par semaine pourra-t-il offrir à ses employés? Est-ce que ce sera 12 heures, 15 heures, 22 heures? Est-ce que les employés vont même vouloir retourner au travail pour faire 12 heures par semaine? Si on ne module pas la PCU, il ne se passera rien.

Le gouvernement s'engage-t-il à prolonger la PCU et à offrir un incitatif à l'emploi pour faire redémarrer l'économie à sa pleine vitesse?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je sais, bien entendu, que le secteur de la restauration est très touché. J'ai beaucoup d'empathie à l'égard de ce que vivent les entrepreneurs, de même que mon collègue, dans sa circonscription. C'est d'ailleurs pourquoi nous aidons présentement nos PME. Nous avons de l'argent pour le développement économique. Ces sommes sont accessibles par l'entremise de Développement économique Canada, ou DEC.

Si mon collègue veut travailler avec moi pour que du soutien soit offert aux restaurateurs et aux autres restaurants de Longueuil, j'en serai très heureuse.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous allons passer à M. Bragdon.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Madame la présidente, le mois dernier, le 5 mai, j'ai demandé au gouvernement comment il prévoyait de soutenir le secteur agricole. Les libéraux ont annoncé un programme d'achat d'excédents alimentaires de 50 millions de dollars dans le cadre du programme d'aide à l'agriculture.

Aujourd'hui, un mois plus tard, nos agriculteurs — ces personnes qui produisent la nourriture dont nous avons besoin — attendent toujours les fonds annoncés. L'industrie de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick est assise sur les énormes réserves de la récolte de l'année dernière qui, en raison de la pandémie, ne trouvent pas d'acheteurs. Quand le premier ministre et le gouvernement vont-ils intervenir et acheminer à nos agriculteurs l'aide dont ils ont désespérément besoin?

L'hon. Marco Mendicino: Madame la présidente, il ne fait aucun doute que nous voulons continuer à soutenir les agriculteurs. Mon collègue, la ministre Bibeau, a débloqué des centaines de millions de dollars à leur intention. En outre, nous avons apporté une aide et un soutien aux travailleurs migrants qui contribuent à faire en sorte que les Canadiens aient accès à des aliments sains et abordables.

M. Richard Bragdon: Madame la présidente, lorsque le soutien au secteur agricole a été annoncé le 4 mai dernier, le secteur sonnait l'alarme depuis des semaines en disant qu'il avait besoin d'aide pour continuer à répondre aux besoins alimentaires des Canadiens. Plus d'un mois s'est écoulé depuis, et nos agriculteurs attendent toujours de l'aide.

Il convient de noter, madame la présidente, que les légumes comme les pommes de terre du Nouveau-Brunswick dont je viens de parler sont des produits périssables. Nos agriculteurs n'ont pas le luxe de pouvoir attendre.

Encore une fois, je pose la question: le premier ministre et le gouvernement feront-ils de l'agriculture une priorité et fourniront-ils aux agriculteurs le soutien dont ils ont désespérément besoin en ce moment même?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous croyons évidemment à l'importance de nos régions et de nos communautés rurales, et c'est pourquoi nous avons toujours veillé à ce que l'agriculture soit au cœur de plusieurs des décisions que nous avons prises tout au long de cette pandémie. C'est pour cette raison que notre collègue, la ministre Bibeau — qui est la ministre de l'Agriculture —, a veillé à fournir les liquidités et le soutien requis tout au long de cette pandémie.

Bien sûr, nous nous assurons de continuer à travailler en partenariat avec les provinces et les territoires, car nous avons besoin de leur aide dans ce contexte pour veiller à apporter collectivement un soutien économique robuste à nos agriculteurs, qui traversent une période difficile.

M. Richard Bragdon: Le 1^{er} mai, les libéraux ont mis de l'avant une interdiction générale des armes à feu par le truchement d'un décret qui a rendu 1 500 armes à feu illégales. De récents rapports montrent que depuis cette date, de plus en plus d'armes à feu sont discrètement ajoutées à la liste des armes interdites, y compris nombre de carabines et de fusils de chasse ordinaires.

Madame la présidente, nos chasseurs, pourvoyeurs, marchands et tireurs sportifs sont au nombre des gens les plus contrôlés de notre société. Pourquoi le premier ministre insiste-t-il pour transformer en criminels les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi au lieu de s'occuper des criminels que nous avons déjà?

L'hon. Marco Mendicino: Madame la présidente, je suis très fier du bilan de notre gouvernement pour ce qui est d'éliminer de nos collectivités ces armes qui n'ont qu'une seule raison d'être, soit celle de tuer des gens. Nous défendrons toujours cette feuille de route et nous continuerons à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de nos collectivités.

• (1415)

M. Richard Bragdon: Madame la présidente, les libéraux ont dit qu'ils allaient mettre en place un programme national de rachat pour indemniser les propriétaires d'armes à feu.

Au lieu de cibler les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois et leurs biens propres acquis en toute légalité, le quart de milliard de dollars estimé nécessaire pour racheter ces armes ne seraitil pas mieux utilisé dès maintenant pour soutenir notre secteur agricole, pour soutenir ceux-là mêmes qui produisent notre nourriture et gardent littéralement nos terres?

L'hon. Marco Mendicino: Madame la présidente, nous sommes bien sûr impatients d'en dire plus à ce sujet, mais nous restons assurément déterminés à reprendre ces armes qui n'ont qu'une seule raison d'être, à savoir celle de tuer des gens.

La loi que nous avons instaurée et les mesures que nous avons prises sont conçues pour assurer la sécurité de nos collectivités, et c'est assurément ce que nous ferons. Nous continuerons également à soutenir les agriculteurs en mettant à leur disposition des centaines de millions de dollars d'aide, parce que nous savons que c'est grâce à eux si les Canadiens ont accès à des denrées alimentaires à un prix abordable.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Bragdon, vous avez le temps de poser une brève question.

M. Richard Bragdon: Madame la présidente, de nombreux entrepreneurs individuels ont été très durement touchés par cette pandémie. Mon bureau a entendu les témoignages de nombreuses personnes qui dirigent des entreprises depuis près de 30 ans et qui ont soumis des centaines de déclarations de TVH, mais qui ne peuvent toujours pas accéder au financement du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes parce qu'elles n'ont pas de compte chèques d'entreprise. Il faut savoir que les propriétaires de petites entreprises sont nombreux à se servir de leur compte chèques personnel pour mener leurs affaires.

Les libéraux ont offert une aide aux propriétaires uniques, mais ils ont ajouté des obstacles inutiles qui empêchent beaucoup d'entre eux d'accéder aux fonds dont ils ont désespérément besoin pour maintenir leur entreprise à flot.

Quand ces obstacles inutiles seront-ils supprimés afin que les entreprises puissent commencer à recevoir l'aide dont elles ont si désespérément besoin?

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous aurons une réponse très brève de la ministre.

L'hon. Mélanie Joly: Nous croyons en l'importance de soutenir nos entreprises, y compris les propriétaires uniques. C'est pourquoi notre collègue, la ministre Ng, ministre de la Petite entreprise, a travaillé là-dessus et qu'elle continuera de s'assurer que nous prenons les mesures appropriées pour soutenir cette dynamique.

Dans l'intervalle, si le financement n'est pas accessible par l'intermédiaire des banques, les gens peuvent très bien s'adresser aux agences de développement régional, qui sont un bon moyen de s'assurer de disposer d'un filet de sécurité.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Veuillez prendre note que, conformément aux ordres adoptés le 20 avril et le 26 mai, la Chambre a été rappelée.

Le Comité va donc s'ajourner et la séance de la Chambre va débuter à 14 h 30. La sonnerie d'appel sera déclenchée pour convoquer les députés, et une parade débutera la séance.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.